



L'ÉDUCATION À LA COMPRÉHENSION INTERNATIONALE



UNE IDÉE QUI FAIT SON CHEMIN

LUCIE-MAMI NOOR NKAKÉ



BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION



Sommaire

Préface, *p. 3*

Avant-propos :
une volonté commune, *p. 4*

Vers le nouveau millénaire :
une idée fait son chemin, *p. 5*

Pour une nouvelle philosophie
de l'éducation, *p. 10*

Un monde pluriel et un :
le regard de l'autre, *p. 17*

Développement et culture de paix, *p. 24*

De la rhétorique à la pratique,
pour une paix appliquée, *p. 29*

La conquête de nouveaux espaces
pour l'éducation à la paix, *p. 45*

L'auteur exprime ses remerciements et sa gratitude au Bureau de l'UNICEF à Genève, qui lui a permis d'accéder à ses ressources photographiques pour illustrer les thèmes de cette brochure.

Publié en 1996
par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75700 Paris, France
Réimpression, 1999

Imprimé en France par SADAG, Bellegarde

© UNESCO 1996

***Toute une vie pour
apprendre***

Préface du Directeur général de l'UNESCO

Parue pour la première fois en 1996, cette brochure retrace les efforts menés depuis des décennies par l'UNESCO et son Bureau international d'éducation en faveur de l'éducation pour tous et de la compréhension internationale. Elle illustre la richesse et la diversité des idées, des expériences et des opinions qui concernent des questions aussi importantes pour les nations du monde contemporain que les droits de l'homme, la paix et la démocratie. Elle s'adresse, dans un style direct et accessible, au grand public et surtout aux enseignants et aux étudiants. Elle s'est révélée un outil précieux pour les maîtres dans le rôle essentiel qu'ils jouent auprès d'enfants nourris de représentations de violence et tentés de reproduire, ou de renvoyer, l'agressivité.

Chacun s'accorde à reconnaître aujourd'hui que l'éducation est la clé du futur. Nombre de travaux et de conférences l'ont souligné. Et lorsque nous disons " Toute une vie pour apprendre ", nous pensons non seulement au droit fondamental de chaque être humain à l'éducation primaire et secondaire, mais aussi à la faculté qui doit lui être donnée d'apprendre et de s'épanouir dans l'acquisition du savoir toute sa vie durant.

Les exemples cités dans cet ouvrage, que ce soit les actions novatrices entreprises au sein des systèmes d'éducation de nombreux pays ou des extraits choisis parmi les interventions des ministres

présents à la Conférence internationale de l'éducation, illustrent parfaitement les conclusions du Rapport de la Commission internationale de l'éducation pour le XXI^e siècle. Il s'agit, en effet, de former des citoyens du monde capables de vivre ensemble. Vivre ensemble dans une culture de la paix incombe à chacun d'entre nous, quel que soit son rôle, son statut ou son métier. Ce devoir exige la pratique de la solidarité, du partage et de la tolérance. Solidarité avec les plus démunis, partage des connaissances et tolérance face aux différences.

En cette année du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'UNESCO revendique sa responsabilité : sensibiliser, informer, éduquer pour faire de la culture de la paix à la fois une nécessité, un désir et une réalité. L'année 2000, proclamée Année internationale pour la culture de la paix par l'Organisation des Nations Unies, est toute proche. Plus de temps à perdre pour concrétiser les droits de l'homme, le développement durable et la démocratie, pour éliminer l'injustice, la pauvreté et la violence, pour enseigner, sous toutes leurs formes, l'amour, l'attention et la fraternité. Nous en portons depuis si longtemps le rêve...



FEDERICO MAYOR
3 décembre 1998

Nous devons ces pages à Lucie-Mami Noor Nkaké, de l'Association mondiale pour l'École instrument de paix (EIP). Le Bureau international d'éducation de l'UNESCO lui exprime sa gratitude tout en rappelant que le choix et la présentation des faits contenus dans cette brochure, de même que les opinions qui y sont exprimées, sont ceux de l'auteur et ne représentent pas nécessairement les vues de l'Organisation. Par ailleurs, les appellations qui y sont employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Avant-propos : une volonté commune

La quarante-quatrième session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), organisée par le Bureau international d'éducation (BIE), s'est tenue à Genève du 3 au 8 octobre 1994. Elle a réuni près de huit cents participants du monde de l'éducation, dont cent deux ministres.

Les débats sur le thème général de la Conférence, « Bilan et perspectives de l'éducation pour la compréhension internationale », ont été tour à tour introduits par Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, James Grant, Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Jacques Delors, Président de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle et les cinq présidents des réunions préparatoires de la session.

Les ministres de l'éducation, mais aussi les éducateurs et les organisations non gouvernementales qui participaient aux travaux de la Conférence, ont recensé les acquis de

l'éducation à la compréhension internationale et les obstacles auxquels elle se heurte. Ils ont souligné l'urgence qui s'impose d'en intégrer les contenus dans les programmes scolaires et dans les cursus de formation des formateurs.

Au regard de la complexité des enjeux qui se présentent à un monde en pleine mutation, la palette d'actions décrites dans cette brochure illustre une volonté commune et dessine des pistes de réflexion pour une « nouvelle philosophie de l'éducation » qui contiendrait des valeurs morales positives et communes à toutes les cultures. À l'aube tant évoquée du XXI^e siècle, rapprocher les peuples par ce qu'ils ont en commun, à travers l'incomparable richesse de leur diversité, pourrait être l'une des clés pour la naissance d'une « École de vie continue, ouverte sur le monde, au service de l'humanité » (Jacques Mühlethaler¹, fondateur de l'Association mondiale pour l'École instrument de paix).

À gauche :
James Grant
(1922-1995)

À droite :
Jacques Mühlethaler
(1918-1994)



PHOTO : UNICEF/91 – 0005/Joe Rubino



PHOTO : Max Vaterlaus, Genève

Vers le nouveau millénaire : une idée fait son chemin

De 1925 à 1974, les artisans de la paix par l'éducation

En 1925, alors que le souvenir âpre de la première guerre mondiale et de ses ravages hante encore les esprits, la perspective d'un autre conflit point déjà à l'horizon. Plus que jamais la nécessité de créer une structure au service de l'éducation pour le rapprochement et l'entente entre les peuples — prémisses de *la compréhension internationale* — se fait sentir. Sur cette toile de fond, où se profilent espoir de paix et crainte de guerre, naît le Bureau international d'éducation (BIE).

Quatre ans plus tard, la volonté pressante de conjurer la crise, qui rend progressivement plausible une autre guerre, conduit les fondateurs du Bureau à changer de statut. C'est ainsi que le BIE cesse d'être une organisation non gouvernementale et devient, dès 1929, une organisation intergouvernementale. L'une de ses tâches prioritaires est définie dans le préambule de ses nouveaux statuts, qui affirment clairement sa vocation :

Convaincus que le développement de l'instruction et de l'éducation est un facteur essentiel pour la paix et pour le progrès moral et matériel de l'humanité [...]. Qu'il importe de favoriser ce développement, de recueillir la documentation sur les efforts de recherches et d'application réalisés dans le domaine éducatif, et d'assurer un large échange d'information et de documentation afin que chaque pays se sente stimulé à bénéficier des expériences des autres².

Dix ans plus tard, la guerre s'abat de nouveau sur le monde, avec son cortège de destruction et de désillusion. Au lendemain de ce conflit, que les progrès de la science ont rendu plus meurtrier encore que le précédent, la foi en l'homme qui anime les artisans de la paix par l'éducation se renouvelle. Les nations décident de se réunir en « assemblée ». Nous sommes en 1945, à San Francisco, et l'Organisation des Nations Unies est créée. Le préambule de sa Charte constitutive, « Nous peuples des nations unies », proclame sa foi dans les droits de l'homme, cet idéal qui prend sa source dans les grands courants de pensée de l'humanité qui ont toujours nourri la quête de

**La guerre... avec
son cortège de
destruction et de
désillusion**



liberté et de justice. Un an plus tard, les « artisans de la paix », convaincus du rôle essentiel de l'éducation dans la réalisation et le maintien de la paix dans le monde, fondent, à Londres, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture : l'UNESCO. Dès 1946, dès sa première Conférence générale, l'UNESCO lance et défend l'idée d'une éducation pour la compréhension internationale. Son Acte constitutif souligne avec force sa mission éthique : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. » L'Organisation introduit dans ses programmes les fondements de l'éducation à la compréhension internationale. Cet idéal prend une forme plus concrète encore en 1948 : l'Assemblée générale des Nations Unies proclame la Déclaration universelle des droits de l'homme, premier volet de la future « charte internationale des droits de l'homme », dont la valeur sera aussi bien morale que juridique.

En 1953, un projet à caractère expérimental est entrepris par plusieurs pays : le Système des écoles associées de l'UNESCO (SEA). Considérées comme des « navigateurs », les Écoles associées explorent de nouveaux itinéraires et des moyens neufs pour adapter l'éducation aux besoins des sociétés.

De 1974 à 1994, vers une culture de paix

Trois décennies viennent de s'écouler depuis l'appel à la paix, « Nous peuples des nations unies », et la vaste entreprise des droits humains ajoute

une nouvelle pierre à son édifice. Lors de la dix-huitième session de la Conférence générale de l'UNESCO, les États membres adoptent la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales, et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, mieux connue sous le nom de Recommandation de 1974. En 1976 s'élabore la Charte internationale des droits de l'homme, et entrent en vigueur trois instruments de portée juridique et d'une grande importance pour les États qui les ratifient : le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et le Protocole facultatif se rapportant aux droits civils et politiques. Le respect, sans restriction, des droits de la personne humaine est posé comme préalable et condition *sine qua non* à la réalisation et au maintien de la paix, à l'intérieur des États et aussi entre les États. Gouvernants et gouvernés savent désormais qu'il ne suffit pas d'évoquer l'idéal de paix et d'invoquer les droits de l'homme pour qu'ils se matérialisent. Les consciences se tournent donc vers un processus éducatif qui permettrait d'établir, de manière durable, la paix et la compréhension internationales. Dans cet esprit, l'UNESCO convoque, en 1977, une réunion d'experts chargés d'étudier « les éléments constitutifs d'une paix fondée sur le respect des droits de l'homme ». L'enseignement des droits de l'homme devient l'une des priorités d'action de l'Organisation. Les premiers jalons en sont posés en 1978, à Vienne, où le Congrès international sur l'enseignement des droits de l'homme rappelle avec fermeté l'indivisibilité



PHOTO : UNICEF/A. Graciano

de ces droits. En 1987, Malte accueille le Congrès international sur l'enseignement, l'information et la documentation en matière de droits de l'homme, et, en 1989, à Yamoussoukro, se tient le Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, dont l'intitulé réitère l'affirmation de la mission éthique de l'UNESCO. Le Congrès propose une vision neuve : le développement d'une « culture de la paix » qui reposerait sur des valeurs reconnues comme universelles par toutes les cultures, pour « réussir la transition d'une culture de guerre à une culture de paix » (Federico Mayor).

Autres temps, autres mœurs, et, depuis San Francisco, Londres, Vienne, Malte ou encore Yamoussoukro, des changements importants interviennent. Ils plongent le monde dans une profonde mutation. C'est la chute du mur de

Berlin, le recul du totalitarisme, la redistribution des cartes géopolitiques, les effets des nouvelles technologies, mais aussi l'écart grandissant entre nations riches et nations pauvres, la paupérisation des grandes cités urbaines et l'omniprésence du spectre de la guerre. L'interpénétration des problèmes mondiaux implique aujourd'hui que les concepts ne soient plus énoncés de manière isolée et commande une urgence : redéfinir les objectifs de l'éducation, prendre en compte les nouvelles aspirations des peuples et réorienter les moyens d'action.

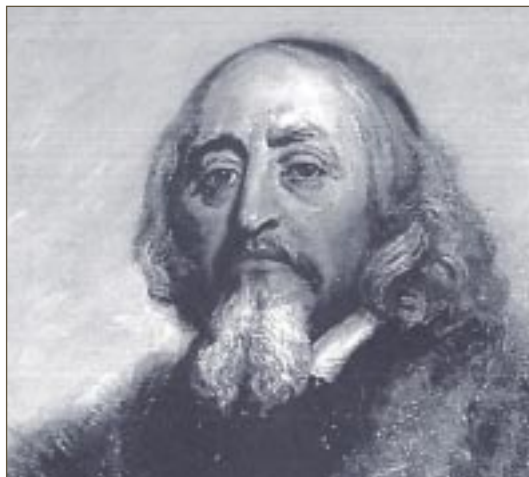
En 1991, la Conférence générale de l'UNESCO demande que soit convoquée une Commission internationale dont la mission sera de conduire une réflexion approfondie sur les défis que l'éducation doit affronter au cours du siècle à venir et

**La paupérisation
des grandes cités
urbaines et
l'omniprésence du
spectre de la guerre**

Vers le nouveau millénaire : une idée fait son chemin

de proposer un cadre de critères pour concevoir des actions permettant de les relever. À Montréal, en 1993, le Congrès international sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie consacre une part importante de ses échanges de vues à l'articulation entre « les droits de l'homme et la démocratie, et à leur relation avec l'éducation, le développement, la diversité culturelle et la tolérance ». Il exprime l'idée d'une « démocratie culturelle ».

L'un des fondateurs de la pédagogie moderne, Jan Amos Comenius (1592-1670), écrivain et humaniste, insistait déjà à son époque sur l'importance de l'alphabétisation pour tous pour le développement harmonieux des sociétés. Il préconisait « un enseignement universel pour les filles et les garçons », et affirmait le principe de « l'égalité d'accès à l'instruction, sans distinction de religion, de classe sociale ni même d'aptitude ». À la suite du quatrième centenaire de sa naissance, les autorités tchèques et l'UNESCO créent, en 1993, la médaille Comenius pour récompenser ceux, femmes et hommes, qui se distinguent dans le domaine de la recherche et des innovations pédagogiques. (Elle est décernée à l'occasion des sessions de la CIE).



Jan Amos Comenius (1592-1670), écrivain et humaniste

Cette même année, l'UNESCO édite une série sur cent « Penseurs de l'éducation » qui prend corps dans *Perspectives*, sa revue internationale d'éducation comparée, produite désormais par le BIE. Dans cette série (quatre numéros doubles de la revue), philosophes, hommes politiques, sociologues, hommes de science, théologiens, romanciers, historiens, poètes, essayistes..., de tous temps et en toutes cultures, sont convoqués à travers des monographies. On les y voit dialoguer, se contredire, se répondre et enrichir l'idée d'éducation de leurs différences mêmes.

Vers le nouveau millénaire : une vision plus holistique

S'il est indéniable que les droits de l'homme sont indivisibles et interdépendants, le souci d'un enseignement adapté aux réalités contemporaines, marquées par l'expression de toutes formes d'intolérance, de violence et de disparité, impose à l'UNESCO, ces dernières années, l'élaboration d'un Cadre d'action intégré pour l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie.

Ces préoccupations seront au cœur des débats de la quarante-quatrième session de la CIE, et les ministres de l'éducation donneront un sérieux « coup d'accélérateur » en adoptant le Cadre d'action intégré. Prolongement aussi légitime que logique de la Recommandation de 1974, le Cadre d'action propose des orientations de base susceptibles d'être traduites, au niveau institutionnel et national, par des stratégies, des politiques et des plans d'action qui devront tenir compte de toutes les dimensions

Vers le nouveau millénaire : une idée fait son chemin

de la culture : histoire, religions, langues, us et coutumes. Par la Déclaration qu'ils adopteront également au cours de cette même session, les délégués exprimeront la volonté des États de prendre le virage entre le XX^e et le XXI^e siècle avec force et détermination :

Conscients de notre responsabilité dans la formation de citoyens engagés dans la promotion de la paix, des droits de l'homme et de la démocratie, conformément à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies [San Francisco, 1945], de l'Acte constitutif de l'UNESCO [Londres, 1946], de la Déclaration universelle des droits de l'homme [1948] et d'autres instruments pertinents comme la Convention relative aux droits de l'enfant [1989] et les conventions sur les droits des femmes, conformément à la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales, et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales,

[...] *Convaincus* que l'éducation doit promouvoir des connaissances, des valeurs et des aptitudes favorables au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à un engagement actif en faveur de la défense de ces droits et de la construction d'une culture de paix et de démocratie,

[...] En conséquence, nous, ministres de l'éducation réunis lors de la quarante-quatrième session de la Conférence internationale de l'éducation, *adoptons* la présente Déclaration et *invitons* le Directeur général à présenter à la Conférence générale un cadre d'action qui permette aux États membres et à l'UNESCO d'intégrer en une politique cohérente l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie, dans la perspective d'un développement durable.

Poursuivant cette inlassable tâche, la Conférence générale de l'UNESCO, à sa vingt-huitième session (novembre 1995), fera sienne la Déclaration de la quarante-quatrième session de la CIE et adoptera le Cadre d'action intégré.

En tenant compte des Recommandations des différentes conférences qui se sont tenues depuis 1974, la session accordera une attention particulière au programme Culture de la paix et conviera les différents secteurs de l'Organisation — éducation, sciences, culture, communication — à imprégner les programmes de cette discipline transversale.

LES DÉFIS ESSENTIELS POUR RÉALISER UNE CITOYENNETÉ PLANÉTAIRE

La Conférence générale, en redéfinissant plus particulièrement les fondements de la mission de l'éducation, n'hésitera pas à apposer la marque des défis essentiels auxquels il faudra impérativement faire face pour la réalisation d'une citoyenneté enfin planétaire :

- cultiver les valeurs qui conditionnent l'exercice

concret de la paix, des droits de l'homme et de la démocratie ;

- mettre l'accent non plus seulement sur l'apprentissage cognitif, mais aussi sur l'apprentissage affectif et comportemental ;
- apprendre la citoyenneté, fondée sur des valeurs universelles et des connaissances à mettre en pratique.

L'UNESCO, en célébrant le cinquantième anniversaire de sa création (1945-1995) au moment de sa vingt-huitième Conférence générale, renouvelle la signature de son Acte constitutif. Ce geste solennel trouve sa signification dans le symbole de « l'éternel recommencement », la conviction que rien n'est jamais définitivement acquis, et qu'il faut remettre constamment le cœur et les énergies à l'ouvrage. La pertinence de ce schème, inscrit dans les mythes et croyances du monde entier, devrait pouvoir assembler les innombrables parties de l'humanité, sans rien ôter à leurs particularités respectives, pour que se réalise l'idéal de paix qui se fraye un chemin à travers la terre des hommes.

Pour une nouvelle philosophie de l'éducation



Le droit à l'éducation : un droit de l'homme

Éduquer aux valeurs pour apprendre à être

À l'ère du triomphe des sciences et de la technologie, dont certains des effets tendraient à *chosifier* l'humain, nous vivons, entre deux siècles, une époque charnière qui force la réflexion à se nourrir des éléments de morale inscrits dans les philosophies du monde : « Tout invite donc à revaloriser les dimensions éthiques et culturelles de l'éducation » (*L'éducation, un trésor est caché dedans*, UNESCO). En introduisant le débat de la quarante-quatrième session de la CIE, sur le thème « L'éducation pour le XXI^e siècle », Jacques Delors évoque la portée, vingt ans plus tard, du rapport de la Commission que présidait Edgar Faure, *Apprendre à être*. Ce texte révélait à l'époque la diversité des situations de l'éducation dans le monde. S'agissant de proposer une analyse générale et de formuler des recommandations qui soient acceptables et acceptées par tous, tant sur le

plan politique que philosophique, Jacques Delors souligne les changements significatifs intervenus dans le monde depuis la rédaction d'*Apprendre à être* : la nature et les nouveaux modes de rapports entre le Nord et le Sud, « l'émergence de plusieurs Suds », et la place de plus en plus prépondérante qu'occupe l'information : « Rien de ce qui se passe sur un point de la planète [le meilleur comme le pire, et dans tous les domaines] ne sera indifférent au reste de l'humanité. » Les modifications et les variations, intervenues au sein des grands blocs politiques dont les idéologies dominantes ont imprégné le monde entier pendant plusieurs décennies, ont eu pour conséquence une sorte de « vacuité dans le domaine des idées directrices ». Jacques Delors communique aux participants sa vision d'une nouvelle philosophie de l'éducation à travers ce qu'il appelle sa double foi : « Ma foi en l'éducation comme facteur d'amélioration, même relative, des relations interpersonnelles, des rela-

FAUT-IL ENSEIGNER LA VERTU ? LE POINT DE VUE DU LUXEMBOURG

Faut-il enseigner la vertu ? Selon Socrate, on n'a pas besoin d'enseigner la vertu puisque le bien découle directement de la connaissance du vrai. Protagoras, par contre, soutient la nécessité d'enseigner la vertu (Platon).

À cette question philosophique, le Luxembourg considère qu'il faut donner raison à Protagoras. L'école seule ne pouvant apporter toutes les réponses, le Luxembourg préconise la conception d'une nouvelle philosophie de l'éducation adaptée aux besoins spécifiques de notre époque et qui ne sacrifierait ni la société ni l'individu. Il s'agirait de « former des citoyens responsables et utiles, mais aussi des individus libres et, dans la mesure du possible, heureux », d'offrir une éducation qui soit à la recherche d'un équi-

libre entre une culture scientifique, « sans laquelle on se sent irrémédiablement aliéné à notre époque », et une culture humaniste littéraire, « sans laquelle nous serions privés de la sagesse de nos ancêtres ».

« Si les sciences ne peuvent donner de réponses aux problèmes éthiques, il faut donc les chercher ailleurs. Si les valeurs éthiques ne découlent plus d'une vérité reconnue par tous, comme dans la civilisation chrétienne, il faut bien qu'elles se construisent par un consensus des hommes appelés à vivre dans une communauté désormais planétaire. Tout espoir d'universalité des valeurs éthiques n'est donc pas perdu. Car à cette universalité théorique peut et doit se substituer une universalité pratique. »

Pour une nouvelle philosophie de l'éducation

« UBUSHINGANTAHE » : AU BURUNDI

Depuis des années, en dépit des événements qui secouent le pays, les responsables de l'éducation introduisent dans le système d'enseignement des valeurs issues de la culture profonde, en les enrichissant d'apports extérieurs lorsqu'ils sont pertinents. C'est ainsi que la faculté des lettres et des sciences humaines a entrepris des recherches sur le concept d'*Ubushingantabe* ou « principe de l'honnête homme ». Mérite d'être considéré comme tel celui qui est capable de régler les différends sans parti pris. Ce principe

englobe donc la probité, l'impartialité et la justice. S'il est bien élucidé et ensuite assimilé par l'ensemble de la population (à tous les niveaux de l'éducation, formelle et non formelle), ce concept devrait à terme permettre que soit instaurée et consolidée la compréhension nationale par le règlement pacifique des conflits sociaux ou politiques. L'objectif de cette recherche est d'inscrire dans les programmes les valeurs d'*Ubushingantabe*, transmises d'abord dans les familles, et qui sont autant de ferments propices à une culture de paix.

tions à l'intérieur d'une société, des relations entre les nations ; et, d'autre part, ma seconde foi dans le rôle des organisations internationales pour faire pénétrer dans la conscience universelle des idées plus généreuses, qui soient davantage tournées vers la compréhension d'autrui. »

L'éducation initiale aux valeurs, l'initiation aux attitudes « pacifiques » incomberaient, au préalable, à la famille, premier relais entre la jeune personne et la société. Or, la démission, la carence ou l'incapacité parentale, dont les origines (ou les causes) et les contextes sont multiples, font que la responsabilité éducative repose parfois uniquement sur les épaules de l'enseignant. Désabusé ou combatif, celui-ci doit se substituer au premier maillon de la chaîne du processus éducatif. Mais, *a contrario*, le

parent ne se substitue pas, ou très rarement, au maître. Certains pays ont décidé de remédier à cette situation par des programmes d'éducation parentale qui apportent, entre autres, des moyens pédagogiques pour l'exercice d'une démocratie initiale au sein de la famille. La Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle rappelle fort à propos la dimension humaine de celles et ceux dont le rôle est de transmettre les valeurs, et, plus particulièrement, la nécessité qui s'impose de revaloriser « la fonction du maître ».

La confirmation du rôle que doit jouer l'éducation dans le développement et, dans ce sens, la mission fondamentale de l'enseignant ont déterminé le choix du thème de la prochaine Conférence de l'éducation : *Renforcement du rôle des enseignants*

LE PLUS PRÉCIEUX DES BIENS : AU VIET NAM

Dans l'échelle des valeurs de la tradition du Viet Nam, l'homme est le plus précieux des biens, la mesure de toutes les choses. Pour un pays qui a l'expérience particulièrement vive du conflit, comme le rappelle le délégué

dans son discours, les trois souhaits millénaires qui empreignent la pensée, bonheur, prospérité, longévité, stimulent la mise en place d'une éducation à la compréhension internationale.

PHOTO: UNICEF/94-1018/Betty Press



La nécessité qui s'impose de revaloriser « la fonction du maître »

dans un monde en changement. « Dans un monde troublé où les plus hautes valeurs semblent régresser dans la hiérarchie des priorités tant individuelles que nationales, il ne fait pas de doute que seule l'éducation peut venir progressivement combler le vide spirituel et moral grandissant, et nous aider à affronter les nouvelles menaces et les nouveaux défis du temps présent comme du proche avenir », affirmera Ivan Pilip, Président de la quarante-quatrième session.

Culture et pensée, et culture de paix

Certains éléments des Rapports nationaux sur le développement de l'éducation, présentés par les États

membres, rappellent que les modes de vie sont en quelque sorte une carte d'identité porteuse des empreintes de la culture et découlent de la perception que l'homme a de lui-même et de ce qui l'entoure, de l'idée qu'il a de son origine et de son devenir, et de sa capacité à anticiper. Ces perceptions, précisent des délégués de la quarante-quatrième session, peuvent s'exprimer de différentes manières, selon les cultures, et s'inscrivent dans un système de pensée qui leur est propre.

L'examen des données de l'enquête du BIE sur les politiques de l'éducation touchant le domaine de la compréhension internationale, ainsi que les travaux des cinq réunions régionales, qui ont précédé la quarante-quatrième session, laissent apparaître des aspirations et des obstacles singuliers et spécifiques à des champs

Pour une nouvelle philosophie de l'éducation

KOMO ET DOMO : AU MALI

Le Komo et le Domo sont des sociétés initiatiques qui ont pour mission d'enseigner et de veiller à la protection de valeurs permanentes, telles que le courage, la responsabilité, le respect, l'honneur, l'ouverture d'esprit et la compréhension des autres cultures. La méthode de l'épreuve que l'initié doit surmonter uniquement par des moyens pacifiques, par exemple, perpétue

cette éthique et permet au Mali, en s'inspirant de son patrimoine culturel, de percevoir et d'envisager le XXI^e siècle naissant « comme une ère propice à l'élargissement des passerelles entre l'institution scolaire (de l'éducation de base à l'enseignement supérieur) et les expériences endogènes afin de promouvoir un véritable développement ».

**Ce sont toujours
les penseurs qui
ont vraiment changé
le monde**

culturels donnés. Siégeant à présent en Conférence, les ministres de l'éducation, sans occulter l'aspect critique des situations économiques, politiques et sociales qui prévalent aujourd'hui, indiquent qu'il est possible de puiser dans les patrimoines culturels respectifs. C'est ainsi que des pays décrivent l'existence, dans leur cosmogonie, de l'obligation morale de rechercher un consensus avant d'en arriver au conflit ouvert et de sortir les armes, ou encore l'adoption du principe d'observer des trêves ponctuelles et de les respecter : des « modes de vivre » qui recèlent des pratiques de résolution non violente des conflits ou le principe du « respect de la parole donnée », attitudes *a priori* favorables à un projet de paix. Ainsi, des traditions séculaires, parfois même millénaires, prônent des valeurs et des attitudes que les turbulences de notre époque sembleraient ne pas avoir altérées, du moins irrémédiablement : honnêteté, respect de l'autre, pacifisme, citoyenneté, sincérité, responsabilité, partage, solidarité, consensus, justice. Pourtant, la recrudescence de toutes les formes de violences et de conflits possibles témoigne de ce que ces valeurs, présentes dans la mémoire collective des peuples, sont de plus en plus inopérantes. On irait même jusqu'à pouvoir parler de vertus passives,





**Le droit à l'éducation :
un droit de l'homme**

LA CONSTRUCTION DE LA PENSÉE : AU MEXIQUE

Il n'est jamais trop tôt pour former aux valeurs positives qui préservent la personne dans son humanité. Ces concepts sont introduits, dès la petite enfance, au niveau préscolaire, pour renforcer l'apprentissage dont on peut bénéficier à l'intérieur de la cellule familiale. À travers des activités ludiques, le tout-petit apprend l'autonomie, la perception de son identité — physique et mentale —, sa

relation avec la nature et ses éléments. Sa socialisation se construit par des activités de groupe où il fait ses premiers pas dans l'exercice de la concertation et de la coopération. L'initiation précoce aux principes de tolérance, de compréhension, de respect des autres et les activités participatives contribuent à défricher un terrain sur lequel les futurs élèves sauront planter des graines de paix.

quand on constate, souligne un délégué, que, depuis la dernière guerre mondiale, qui a coûté plus de cinquante millions de vies entre 1939 et 1945, des conflits de toutes natures ont provoqué près de deux cents autres guerres.

Il n'y a pas que les conflits armés qui soient des menaces ou des obstacles à la paix internationale. La dépréciation de la personne humaine due en partie à un individualisme, parfois outrancier, forge des mentalités qui autorisent des formes contempo-

raines d'esclavage : le travail forcé, la prostitution forcée, le trafic et la vente de personnes, le travail des enfants ou leur enrôlement dans les conflits armés³... Cet effritement des valeurs et la perte de repères favorisent des états d'esprit et des comportements qui sont de nature à compromettre sérieusement les efforts entrepris dans le domaine de l'éducation à la compréhension internationale. Les participants de la quarante-quatrième session expriment la même conscience aiguë de l'urgence qu'il y a à former

LES SCIENCES DE LA TERRE, UNE PERSPECTIVE GLOBALE : EN INDE

Les jeunes de l'enseignement secondaire suivent des cours de sciences naturelles, sciences qui sont présentées comme discipline progressant par l'échange des connaissances et des expériences entre les chercheurs de tous les pays, et faisant résolument partie de la coopération et de la compréhension internationales. Les cours démontrent aux jeunes lycéens que tous les êtres humains sont les membres de la même espèce : tout homme, sans distinction de couleur ou de race, a la même organisation biologique, à tous les niveaux, y compris celui de la molécule (groupement génétique, groupes sanguins, etc.), enseigne-t-on. Les humains,

participant de la même évolution biologique et psychologique, sont donc concernés de la même façon par les processus de changements dans le monde. Cette vision holistique imprègne les modes de vie de l'Inde, où l'homme n'est pas dissocié de son environnement, non seulement immédiat mais aussi lointain. Ces cours décrivent la planète, dont les ressources ne sont pas illimitées, comme un tout abritant toutes les formes de vie, y compris celle de l'être humain. Sciences et pensée ici se touchent, et l'on enseigne que l'homme ne peut modifier les lois de la nature sans contrarier ses propres capacités de survie.

Pour une nouvelle philosophie de l'éducation

VALEURS, RATIONALITÉ ET ÉDUCATION : AU CAMEROUN

Le Centre national d'éducation de Yaoundé évoque une étude menée sur le thème « Valeurs, rationalité et éducation dans la société actuelle ». L'objectif est d'examiner les rapports qui existent, dans la société camerounaise actuelle, entre les valeurs et l'exigence de rationalité qu'implique en théorie l'aspiration de toute société à la modernité. L'étude constate que l'absence de considération éthique dans le domaine des convictions et des préoccupations immédiates des individus entraîne des comportements irrationnels

qui compromettent gravement les efforts de développement et la construction d'une nation où les citoyens vivraient en harmonie. Il propose que le système éducatif soit revu à la lumière d'une triple finalité : former à un savoir-être, un savoir-participer et un savoir-faire. Cet enjeu national, qui requiert des moyens matériels et humains conséquents, devra servir de base à la refonte du système d'enseignement. Intégrer les valeurs d'une éducation à vocation internationale passe par la réalisation de cet objectif.

aux valeurs et aux attitudes qui confèrent aux droits de l'homme leur dimension universelle.

La Conférence insiste sur la pérennité des valeurs et sur la nécessité de voir la pensée recouvrer une place essentielle. On en appelle à l'éthique, à la morale, au civisme, à la conscience, à l'humanisme et à la philosophie, aux penseurs enfin :

Nous oublions parfois tous ces individus, dont la capacité créatrice a constitué un tournant pour leur pays : les écrivains, les artistes et les philosophes. Rétrospectivement, nous comprenons que ce sont toujours les penseurs qui ont vraiment changé le monde.

Ces paroles de Federico Mayor portent haut cette aspiration à un retour en force des *penseurs* pour forger une culture de paix universelle.

Cette quête de sens, perceptible dans les éléments de l'enquête du BIE, replace l'homme, *mesure de toutes les choses*, au centre de la dynamique éducative ; ce regain d'humanisme pose l'éducation pour tous comme une priorité. Des pays illustrent, depuis un certain temps déjà — et certains autres l'envisagent —, la matérialisation d'une justice dans la société par la gratuité de l'enseignement, la prise en charge des fournitures et des manuels



Le droit à l'éducation : un droit de l'homme

UNE IMAGE POSITIVE DU SOI : À TRINITÉ ET TOBAGO

Trinité et Tobago, comme la plupart des pays des Caraïbes, constitue une société pluriethnique. Le pays est attentif au développement harmonieux de toutes les cultures en présence et d'une compréhension interculturelle. Largement inspiré du contenu de la Recommandation de 1974, qui préconise le développement holistique de l'individu et de toute la société, le cadre d'orientation de la politique de l'éducation adoptée par le pays permet que s'instaure une véritable

philosophie de l'éducation. L'objectif — pour la période 1993-2003 — est d'accorder une place centrale à l'épanouissement de l'individu, à tous les niveaux possibles de son évolution — spirituel, intellectuel, créatif, émotionnel et social —, par l'apprentissage d'attitudes et l'acquisition d'aptitudes qui suscitent une image positive de soi, une confiance en ses propres capacités créatrices et, partant, provoquent le désir de les partager avec autrui.

Pour une nouvelle philosophie de l'éducation

POUR UNE NOUVELLE PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION : EN NORVÈGE

La fin de ce siècle est marquée par un regain de conviction dans la force que représente l'éducation pour le développement de l'individu et de la société. Faisant siens les propos du Directeur général de l'UNESCO : « Ce sont toujours les penseurs qui ont changé le monde », la Norvège opte pour une nouvelle philosophie de l'éducation en considérant l'éducation et la connaissance comme étant

à la base de tout changement, de toute innovation et de toute prospérité de la société. Le pays relève les défis de l'éducation pour le XXI^e siècle par la mise en œuvre de solides politiques de l'éducation, qui visent à acquérir un capital de savoirs et de talents. L'action en faveur de l'éducation est devenue le point culminant de l'agenda politique de ce pays.

L'introduction de valeurs, attitudes et pratiques ancestrales positives dans le contenu des manuels, pour l'acquisition de savoirs autres que les seules connaissances académiques

scolaires, ou la formation continue pendant des heures de travail rémunérées. Ailleurs, on expérimente l'introduction de valeurs, attitudes et pratiques ancestrales positives dans le contenu des programmes d'enseignement et des manuels, pour l'acquisition de savoirs autres que les seules connaissances académiques : apprendre à être et apprendre à participer.

Cette vision, pour autant qu'elle resterait porteuse de valeurs morales positives, pourrait faire naître une éthique universelle ; elle servirait de levier aux enseignants pour une éducation à la compréhension internationale, et transcenderait sans heurt la spécificité des éducations nationales.



Un monde pluriel et un : le regard de l'autre

La dimension culturelle de l'éducation

Peu ou prou, les éléments de l'enquête du BIE renvoient implicitement à la reconnaissance de la nature spécifique des cultures. Dans le domaine de l'éducation, les concepts universels ne sont pas toujours applicables de la même manière et partout. Des États précisent que le propre d'une stratégie efficace est aussi de savoir tirer les leçons du passé, lointain ou récent, et de considérer en amont le maximum de paramètres socioculturels existants. La physionomie des sociétés actuelles, du fait de la mobilité des individus et des groupes, se particularise de plus en plus par une multitude de microcultures. D'après certaines expériences, la valorisation de ces cultures installe une cohérence dans le processus éducatif et consolide les cohésions nationales. L'enquête apporte un éclairage sur les particularités culturelles en ce qu'elles ne constituent nullement une paroi opaque qui occulterait la volonté de la communauté des peuples de la Terre de parvenir à l'échange, mais, au contraire, en ce qu'elles expriment la richesse de la diversité :

Nous avons oublié la dimension culturelle du développement personnel et collectif. Au lieu de nous dire que la richesse réside dans la diversité, nous nous sommes imaginé que c'était l'uniformité qui devait prévaloir, du moins dans le domaine économique, oubliant que différence égale richesse — à condition de devenir trait d'union (Federico Mayor, *Le Courrier de l'UNESCO*, février 1996).

On peut observer une tendance à souligner l'articulation nécessaire qui doit se faire entre la dimension universelle et la dimension locale, et l'articulation entre le bien commun et

PHOTO : UNICEF/Fran Antmann



*L'articulation entre
le bien commun et
le développement
de la personne
individuelle*

le développement de la personne individuelle. Les réformes novatrices qui sont entreprises dans les systèmes éducatifs, depuis la Recommandation de 1974, et l'originalité des approches et des méthodes interactives employées



Le droit à l'éducation : un droit de l'homme

IMAGES ET RECHERCHES : AU BÉLARUS

L'Institut pédagogique des langues étrangères de Minsk a lancé un programme de recherche sur les facteurs, psychologiques et sociaux, qui donnent aux élèves une perception du monde en contradiction avec le concept de « compréhension internationale ». Parmi les nombreux obstacles psychologiques à ce concept, les chercheurs ont relevé la

tendance à se forger une image simplifiée — noir-blanc — du monde et à diviser les gens et les nations en « bons » et en « mauvais », à idéaliser son propre comportement et à rejeter en vrac les opinions des autres. Cette recherche permet à l'Institut de Minsk de préparer les enseignants à former les élèves à la tolérance et à la coopération.

pour atteindre leurs objectifs sont le reflet d'un miroir aux multiples facettes : les cultures d'un monde pluriel. Des pays précisent que la formulation des finalités de l'éducation à la compréhension internationale doit être avant tout imprégnée de réalisme pour parvenir à ses fins : définir des orientations claires pour les enseignants et favoriser l'évaluation des résultats.

Dans les pays qui connaissent des transformations importantes de leur système politique, les changements « en accéléré » des structures n'ont pas encore eu le temps d'imprégner en profondeur le tissu culturel. Ce décalage peut entraîner un état d'incertitude propice à des conflits de différentes origines. C'est ainsi que des difficultés se présentent dans la manière de promouvoir les cultures des différents peuples d'un même pays tout en résistant aux idéologies nationalistes que véhiculent des mouvements xénophobes. Ce genre d'écueil confirme que l'intériorisation des systèmes de valeurs et des connaissances, qui fondent une culture de paix, est un processus complexe qui découle essentiellement de la pratique et du vécu.

S'agissant de la démocratie, les ministres de l'éducation présents à la quarante-quatrième session seront

unanimes sur la nécessité de renforcer ses acquis et de contribuer à l'instaurer, par l'éducation, partout où elle se heurte encore à des obstacles. Des délégués feront part des difficultés spécifiques que rencontrent leurs pays dans la transition d'un régime totalitaire vers une société pluraliste. On rappellera aussi que les valeurs démocratiques peuvent revêtir des formes différentes dans leur application. Dans son rapport, la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle, rejoignant en cela les réflexions de la Commission Culture et développement de l'UNESCO, proposera que l'on s'interroge sur ce monde à la fois un et pluriel :

Comment apprendre à vivre ensemble dans le « village planète » si nous ne sommes pas capables de vivre dans nos communautés naturelles d'appartenance : la nation, la région, la ville, le village, le voisinage. Voulons-nous, pouvons-nous participer à la vie en communauté, c'est la question centrale de la démocratie. Le vouloir, ne l'oublions pas, dépend du sens de la responsabilité de chacun. Or, si la démocratie a conquis de nouveaux territoires, jusque-là dominés par le totalitarisme et l'arbitraire, elle a tendance à s'affadir là où elle existe institutionnellement depuis des dizaines d'années. Comme si tout était sans cesse à recommencer, à renouveler, à réinventer.

Un monde pluriel et un : le regard de l'autre

**Le droit à
l'éducation : un
droit de l'homme**

Les médias et la promotion de la paix

Lors de la table ronde « Médias et compréhension internationale, informer pour mieux (se) comprendre », qui réunit éducateurs et journalistes, les participants posent le problème du rôle et de la responsabilité des médias dans le domaine de l'éducation à la compréhension internationale : « Les médias sont-ils un ciment unificateur sur le plan social ? Sont-ils les meilleurs vecteurs pour inculquer les valeurs ? Si tel est le cas, qu'en est-il de leur responsabilité sociale ? »

Les éducateurs présents plaident pour plus d'éthique dans la pratique du journalisme. À cet égard, l'éducation aux médias, pour apprendre à s'informer, peut être un moyen d'élargir le regard que l'influence de certaines images ou de termes choisis

pourrait rendre étroit. La place qu'occupent de nos jours les médias dans la vie quotidienne et, plus particulièrement, leur fonction de « médium » dans la gestion des affaires internationales posent aussi la question de leur responsabilité dans la promotion de la compréhension internationale. C'est, au demeurant, l'un des paramètres dont la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle et la Commission Culture et développement ont respectivement tenu compte dans leur réflexion. Au cours des discussions, des journalistes font part des pressions qu'ils subissent parfois (entraves à la libre circulation de l'information, censure, violences...), et qui sont à la fois une négation de la liberté d'expression et une négation du droit à être informé.

Dans un monde où les nouvelles technologies parviennent à conjuguer



IMAGE DE SOI, IMAGE DE L'AUTRE : EN AUTRICHE ET EN HONGRIE

Ce projet bilatéral de réaliser un film au titre significatif : « Image de soi, image de l'autre » reposait sur l'étude de l'image que se forme chaque pays de lui-même et des autres, du point de vue des enfants et des adolescents. Les images, les opinions et les préjugés mis en scène dans le film ont été repérés par les jeunes et fait l'objet d'un débat. Le projet s'est déroulé en deux phases. Les jeunes ont choisi des éléments de leurs expériences personnelles, collecté ou créé des documents, des objets, des dessins, des récits, des reportages ou des documentaires. Leurs propos ont servi de matière première à deux scénarios. Simultanément protagonistes et coproducteurs, les jeunes autrichiens et les jeunes hongrois ont réalisé un film sur le pays voisin. Cette première phase s'est achevée par un débat filmé sur le travail produit à Vienne par les adolescents

hongrois. Le second volet du programme a donné lieu à un échange de lettres vidéo qui a permis aux deux groupes de critiquer, d'analyser, de corriger ou de réviser, à la lumière de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, le point de vue du partenaire. Les thèmes couverts par les jeunes ne manquent pas de variété : arts (architecture, musique, danse), paysages, consommation (articles bon marché ou d'occasion, articles de luxe), circulation urbaine (agencement des rues, chemins d'école), logement, monde du travail, etc. Plusieurs procédés ont été employés pour la réalisation de la seconde phase : l'illustration de scènes et de situations authentiques, des entretiens, des jeux, des extraits de bande vidéo ou de programmes de télévision. Le film produit devra servir de support pédagogique à l'enseignement et à la formation des maîtres.

PHOTO : UNICEF/94-0976/Jim Craig



Armé, parfois jusqu'aux dents, de reproductions fidèles d'armes de guerre

réalité et virtualité, technique et éthique devraient plus que rimer. En examinant les stéréotypes, nous constatons qu'ils induisent une perception univoque et des schémas réducteurs qui provoquent des distorsions dans la représentation mentale des valeurs d'un individu ou d'un peuple. D'une culture à une autre, fait remarquer un participant, les opinions, en mémorisant des clichés, peuvent être conditionnées ou prédisposées à développer un esprit d'intolérance. Pour certains ministres de l'éducation, l'expression la plus indubitable du rejet de l'autre se manifeste par la poussée de la xénophobie, de l'exclusion et, de manière plus cruelle,

par les massacres qui endeuillent cette fin de siècle. Certains délégués convient les journalistes à stimuler la communication entre les individus et entre les peuples, et précisent que, pour parvenir à l'équilibre, il est nécessaire de diversifier les sources d'information et d'accepter qu'il soit possible de poser des regards différents sur un phénomène ou un événement, sur une situation ou une histoire, sur une autre culture, venue d'ailleurs.

Les personnages offensifs dans la littérature, le cinéma et le jeu

Les secteurs de l'information et de la communication ne sont pas les seuls concernés par l'éthique, et, s'agissant de la promotion de la paix, des ministres signalent que, dans certains films de fiction, dessins animés, bandes dessinées ou ouvrages de littérature, on rencontre parfois des personnages haineux qui exhibent des armes d'un nouvel âge, capables d'exterminer à la commande l'humanité entière. Les jouets et les jeux guerriers ne sont pas davantage innocents. Armé, parfois jusqu'aux dents, de reproductions fidèles d'armes de guerre ou promu pilote d'un jour d'un vaisseau intersidéral, virtuellement capable d'anéantir plusieurs planètes à la douzaine, devant un écran vidéo, l'enfant, dont le discernement est en pleine construction, peut être initié, sournoisement, à la haine et à la destruction de l'autre. Il est la cible la plus vulnérable, car, plus souvent que rarement, il reproduit d'abord ce qu'il voit et entend. On court ainsi le danger, rappelle un ministre, de préparer les jeunes générations à accepter la fatalité de la

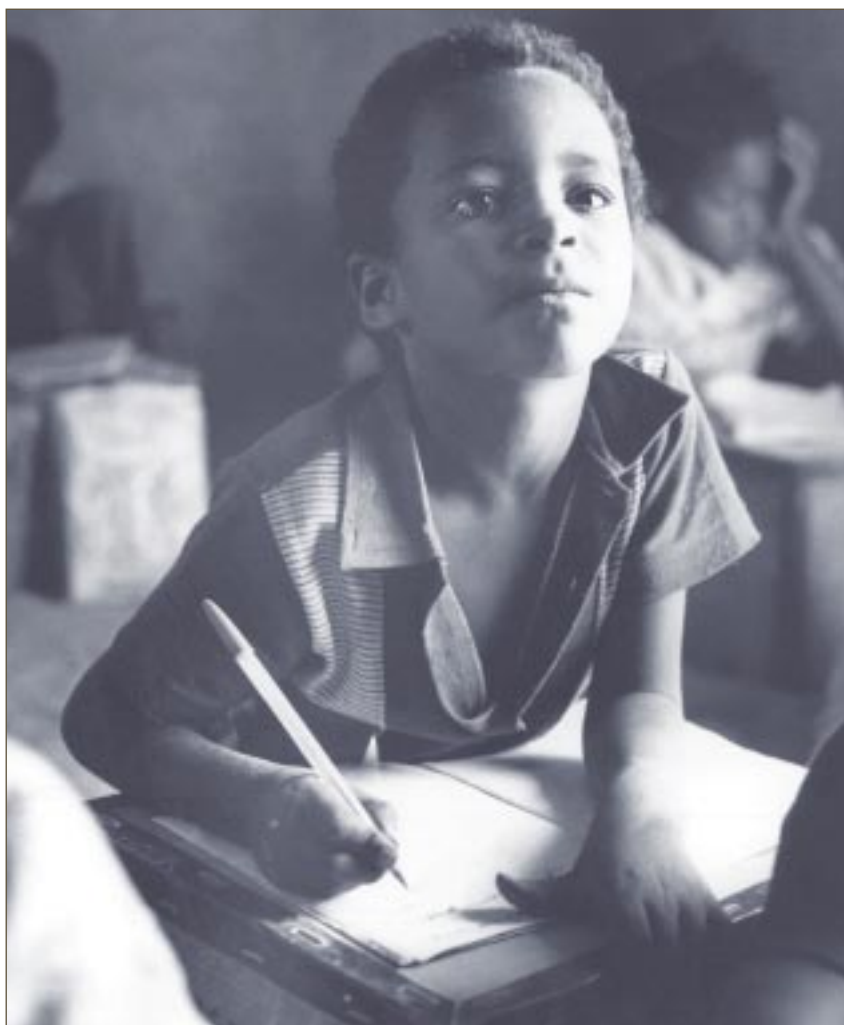
Un monde pluriel et un : le regard de l'autre

PHOTO : UNICEF/5761/Lauren Goodsmith

violence comme le seul et unique moyen de résoudre un conflit.

Face à un obstacle de cette nature, des pays ont commencé à agir. Des délégués communiquent que, depuis quelques années déjà, dans leurs pays, est organisée chaque année une journée pour l'éducation à la paix, au cours de laquelle, symboliquement, on procède à la destruction de jouets guerriers. Ailleurs, la législation frappe d'interdiction l'exposition en vitrine de tels jouets. La technologie a récemment permis la mise au point de puces électroniques, qui détectent les scènes de violence dans les programmes télévisés. Ce produit, expérimenté au Canada, signale un délégué, permet de freiner la consommation de ces scènes par le jeune enfant. La responsabilité de l'adulte qui fait l'acquisition du jouet, ou qui laisse l'enfant consommer la télévision sans aucun contrôle, est à nouveau sollicitée. Dans la Déclaration qu'ils ont adoptée lors de la quarante-quatrième session, les ministres de l'éducation s'engagent à accorder une priorité aux enfants qui sont exposés à ces refrains de guerre, réelle ou fictive : « Nous sommes décidés à développer nos efforts pour accorder une priorité élevée aux enfants et à la jeunesse qui sont particulièrement exposés aux incitations à l'intolérance, au racisme et à la xénophobie. »

Des pays ont entrepris des actions et utilisent le film, le livre ou les arts pour diffuser un contenu propre à gommer les préjugés. D'autres mettent en place des programmes de recherche pour identifier les obstacles psychologiques et sociaux qui exercent une influence négative sur la perception du monde et freinent le projet de construction d'une société planétaire.



Dans plusieurs régions, on signale l'utilisation de nouvelles technologies (comme la télévision ou le réseau Internet depuis peu) pour l'échange et le transfert des connaissances.

***L'histoire, perçue
comme le miroir et
le gardien de la
mémoire, véhicule
des référents
culturels***

Le regard de l'autre dans les manuels d'histoire

Beaucoup plus subtils et pernicieux sont les effets des contenus de manuels et de livres d'histoire sur les mentalités. L'histoire, perçue comme le miroir et le gardien de la mémoire, véhicule des référents culturels. Son contenu, par définition, est donc propice à susciter

L'HISTOIRE VUE DU SUD : LE POINT DE VUE DE L'OUGANDA

Des enjeux réels, tels que la promotion de la tolérance, la construction d'un consensus, le respect des droits de l'homme pour l'instauration d'une démocratie, se sont vus accorder, dans la pratique, une place infime dans la plupart des pays du Sud. Les défis auxquels auraient dû faire face ces peuples ont pu être parfois relégués à une place subsidiaire dans la prise de décisions et dans l'attribution des ressources. Une vision restreinte a fait que ces pays ont été souvent perçus, et de manière prépondérante, à travers une rhétorique d'appartenance idéologique aux grands espaces géopolitiques, avec en

sus l'image de la pauvreté, au détriment de la perception de richesses culturelles dont chaque peuple de ce monde est pourtant détenteur. Et, s'agissant de la compréhension internationale, « l'unique préoccupation de ces pays aurait été de devoir "faire la guerre des autres" ». En exprimant ce point de vue sur le regard longtemps posé sur le Sud et, de façon tacite, sur la perception que le Sud a pu avoir de lui-même, le délégué de l'Ouganda a souhaité que les nouveaux contenus de l'éducation à la compréhension et à la paix internationales permettent de corriger cette vision.

un regard sur les différences, regard qui peut être objectif et pacifique, ou subjectif et offensif. Il n'est pas inopportun de rappeler que, déjà en 1932, se tenait à La Haye la première Conférence mondiale pour l'enseignement de l'histoire, dont l'ambition était de « provoquer une discussion sur l'idée de rapprochement et de la bonne entente entre les peuples ».

Le contenu de certains manuels illustre trop souvent une image négative de « celui qui vient d'ailleurs », prédisposant l'élève à le percevoir comme un « ennemi naturel ». La Recommandation de 1974, à laquelle les ministres de l'éducation réitèrent leur attachement, stipule clairement la nécessité d'une révision des manuels scolaires :

Les États membres devraient encourager l'intensification des échanges de manuels, en particulier de manuels d'histoire et de géographie, et, dans les cas appropriés, prendre des mesures, si possible en concluant des accords bilatéraux et multilatéraux, pour l'examen et la révision réciproques des manuels et autres instruments d'éducation, afin de s'assurer que

ceux-ci sont exacts, équilibrés, à jour et impartiaux, et qu'ils contribueront à renforcer la connaissance et la compréhension mutuelles des divers peuples⁴.

Des recherches sont menées, en collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur et des organisations non gouvernementales spécialisées, pour relever les référents, les images, les termes et les illustrations des manuels d'histoire qui incitent à la construction de préjugés et proposent une représentation négative d'un individu ou d'un groupe. Des programmes d'histoire sont restructurés, accordant davantage de place au caractère de complémentarité des rencontres. Les cours qui concernent l'histoire de l'humanité sont abordés beaucoup plus tôt dans les cursus, en même temps que les histoires nationales.

« Il faut désarmer l'histoire, plaide Federico Mayor, il y a bien trop de batailles dans l'histoire, trop de pouvoir, de généraux et de soldats. Nous devons donc transmettre à nos enfants et à nos peuples une vision différente de l'histoire. » Pour les pays qui

Un monde pluriel et un : le regard de l'autre

LA DIVERSITÉ DANS L'UNITÉ ET LES CONTRAIRES : EN AUTRICHE

L'élaboration de textes, qui permettent d'étudier les traits communs et les différences historiques et culturelles dans le développement de la Tchécoslovaquie (aujourd'hui, République tchèque et Slovaquie), de l'Autriche et de la Hongrie, est mise en œuvre. Des matériels pédagogiques fourniront aux enseignants et aux formateurs d'enseignants, de manière pratique et accessible, des informations complémentaires sur les changements historiques survenus dans cette partie de l'Europe. Par des extraits coordonnés, les convergences, les divergences et la diversité du développement de ces nations seront présentées selon une formule comparée. Ils permettront de combler des lacunes dont souffre la transmission réciproque des éléments de la culture de ces pays :

- la formation des mythes, légendes sur les origines, généalogies, cultes nationaux ;
- le traitement des minorités, l'antisémitisme ;
- l'écologie, la nature, le territoire, le paysage ;
- la laïcisation, la religion, les croyances populaires ;
- le pathétique, la passion, l'héroïsme, la guerre (l'armée), la mort ;
- les formes de socialisation, les systèmes éducatifs, les méthodes d'éducation ;
- la délinquance, la prison ;
- la culture littéraire et artistique, et son rôle : musique, théâtre, littérature, beaux-arts ;
- le sport, la culture populaire, le processus de communication transnationale ;
- la propreté, la santé, les processus de civilisation, la domestication de la violence ;
- la culture politique : systèmes politiques, partis, groupes, clubs ; les affaires et la politique.

« Il faut désarmer l'histoire..., il y a bien trop de batailles dans l'histoire, trop de pouvoir, de généraux et de soldats »

ont entrepris la révision des manuels et des livres d'histoire, l'objectif est de mettre à jour la contribution et la participation de tous les peuples à l'évolution de l'humanité, d'identifier les interactions culturelles qu'ont provoqué et que provoquent les rencontres. Réaliser cette *Histoire universelle* permettrait de tracer un trait d'union entre deux ères, celle des dominations et celle des interdépendances créatrices, et d'œuvrer à rendre tangible que... « c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».



Développement et culture de paix

La nature de l'éducation face à la globalisation

En rappelant la mission de l'UNESCO aux participants de la quarante-quatrième session de la CIE, Federico Mayor souligne l'impérieuse nécessité d'une « solidarité intellectuelle et morale de l'humanité » et de l'accès à l'éducation pour tous, partout dans le monde. La démocratisation de l'enseignement ne doit pas être limitée au seul accès de tous à l'instruction, mais doit s'attacher également au *contenu* de l'éducation, en véhiculant des valeurs universelles à tous les stades du processus d'apprentissage. Il désigne ainsi l'impératif du développement économique et social comme nécessaire à la construction d'une véritable culture de paix, et rappelle l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Cette session de la CIE dresse un état des lieux préalable des nouvelles données politiques, économiques, sociales et culturelles qu'elle considère

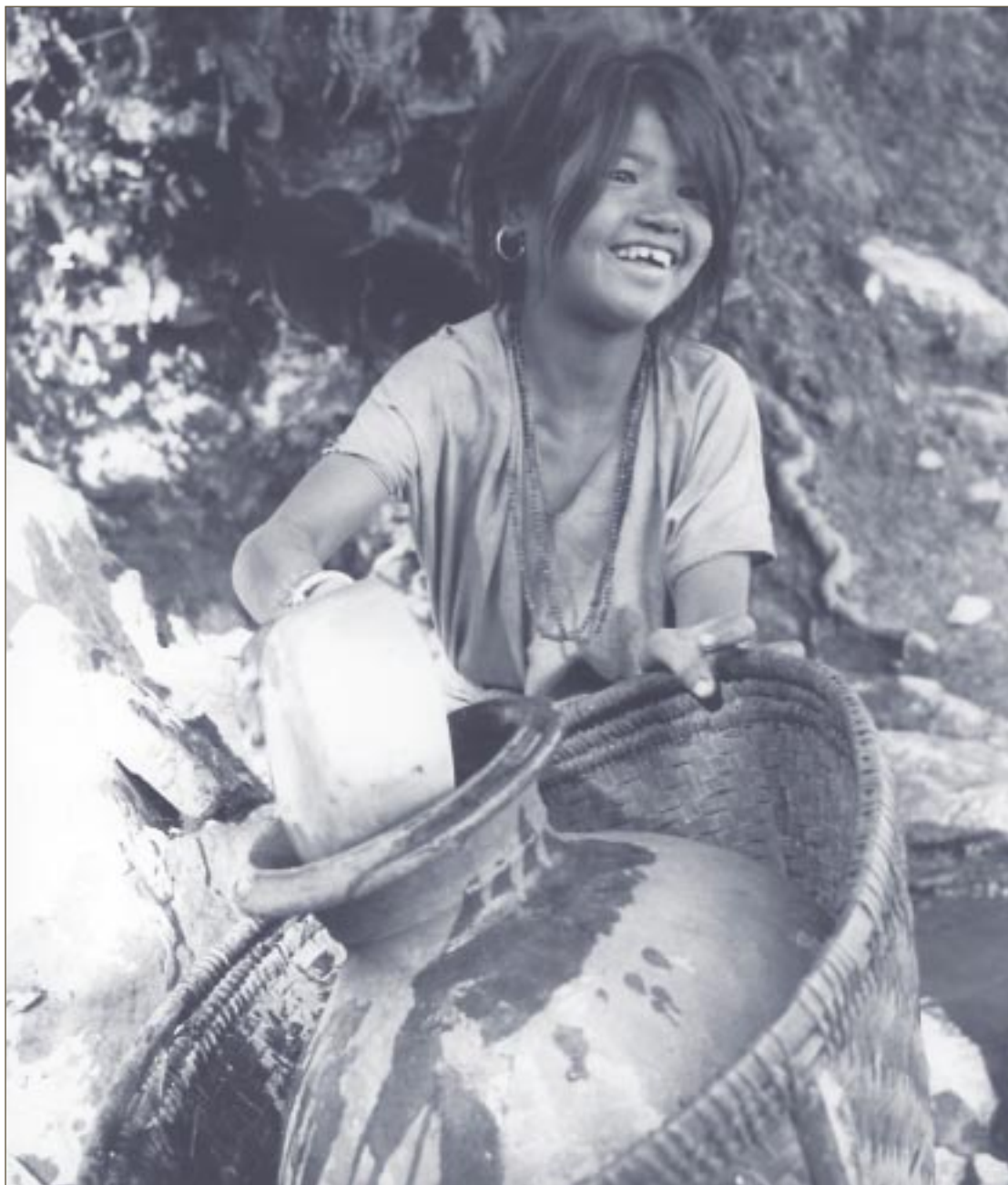
comme un obstacle global à la paix. L'actualité montre que la violence balaie, certes à doses homéopathiques, mais hélas méthodiquement, les fragiles acquis de la compréhension entre les peuples : les grands maux de notre époque ont pour soubassement la ségrégation (ethnique, culturelle, religieuse, linguistique, sociale, sexiste...) et la disparité économique. La mondialisation actuelle de l'économie est la troisième étape d'une évolution qui a commencé avec l'internationalisation des économies et le développement des exportations, s'est poursuivie avec leur transnationalisation et l'expansion des sites de production et des investissements. Les débats de la table ronde sur « La globalisation économique et les politiques de l'éducation » montrent que la nature même de l'éducation est mise en question, dans la mesure où elle est souvent présentée en termes économiques, et que les dimensions humaines et culturelles de tout processus éducatif tendent à être oubliées. L'Internationale de l'éducation (IE), organisation non gouvernementale, ne perd pas de vue ce qui constitue le propre de l'éducation :

L'investissement dans l'éducation — c'est-à-dire non pas simplement dans une formation étroite, orientée vers la produc-

L'ÉGALITÉ DES CHANCES : LE POINT DE VUE DE LA FRANCE

La nation n'est pas seulement un ensemble de citoyens détenteurs de droits individuels. Elle forme une communauté de destin, et cet idéal se construit d'abord à l'école, qui est par excellence le lieu de formation et d'intégration où les jeunes apprennent à vivre ensemble et à se respecter. Notre différence, lorsqu'elle est respectueuse de la différence

de l'autre, est une chance, la chance même d'une véritable universalité fondée sur la reconnaissance mutuelle et le respect des personnes. On comprendra que cette différence soit tout le contraire de l'exclusion et que, loin de conduire à l'inégalité, elle nous incite à combattre ardemment pour l'égalité des chances de tous les enfants.



Les incidences non négligeables de la situation économique des parents sur la qualité du tissu familial et sur l'éducation de l'enfant

PHOTO : UNICEF/Caroline Penn

tion, mais dans l'éducation au sens large, celle qui fait l'objet de la présente Conférence, celle de Jean Piaget son fondateur — ne vise pas seulement l'essor économique de chaque société, si valable que soit cet objectif, mais sa survie même.

Autre question débattue au cours de cette session, les incidences non négli-

geables de la situation économique des parents sur la qualité du tissu familial et sur l'éducation de l'enfant. C'est au sein d'une cellule familiale en désarroi, où peuvent sévir parfois différentes formes de violence, qu'évoluent aujourd'hui un nombre de plus en plus important d'enfants : violence morale,

L'ÉGALITÉ DES CHANCES : LE POINT DE VUE DE L'AFRIQUE

Plusieurs délégués africains ont exprimé les mêmes préoccupations sur la situation de l'éducation dans leurs pays respectifs. Ils ont précisé que de nombreuses contraintes pèsent sur la mise en œuvre de l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie. Les plus frappantes sont incontestablement la pauvreté qui élargit son cercle de rayonnement et, à certains endroits, s'accroît, et pour laquelle les pays africains n'ont pas de solution

toute prête. Le programme d'ajustement structurel qui, depuis des années, réduit les budgets des dépenses publiques affecte bien évidemment le secteur de l'éducation. Les termes défavorables de l'échange, le fardeau de la dette et la dévaluation du franc CFA ont rendu empiriques la limitation et la diminution des ressources de base du pays, avec des incidences importantes sur le taux de scolarisation et sur le système éducatif dans son ensemble.

violence affective ou violence physique, individuelle ou collective, bien que déclinée, il ne s'agit que d'une seule violence. Des dommages tels que l'humiliation, le sentiment d'abandon, la perte de l'intégrité physique par des sévices corporels sont de graves atteintes aux droits de la personne. La violence s'exerce de manière plus accrue en cette période de remous et ses espaces de prédilection sont imbriqués dans une succession de lignes concentriques : la famille, l'école, le quartier, la ville, le pays, le monde... Individuelle et collective, elle sévit dans une redoutable transversalité. Les disparités économiques et les inégalités sociales, plus particulièrement au moment où des peuples revendiquent leurs particularités culturelles, favorisent la violence et restent susceptibles d'engendrer progressivement une tension tant à l'intérieur des sociétés qu'entre sociétés. Le Sommet mondial du développement, organisé par les Nations Unies à Copenhague en 1994, a mis en lumière ce lien entre éducation, progrès, paix et maintien de la paix. Former, dès le plus jeune âge, à la résolution non violente des conflits

constitue une mesure que plusieurs ministres de l'éducation sont résolus à faire entrer dans les programmes.

Le droit à l'éducation : un droit de l'homme

Dans le cas des exclus de l'éducation, et dans la mesure où la compétence professionnelle requiert souvent, et de plus en plus, l'acquisition à la fois d'une culture générale et d'un savoir spécialisé, une personne souffrant d'analphabétisme, voire d'illettrisme, sera *a priori* plus exposée aux effets de la récession qu'accuse le marché de l'emploi. L'absence d'activité et son corollaire, l'absence de ressources, animant, à plus ou moins long terme, la chaîne de l'exclusion sociale : la perte d'autonomie, de dignité et, finalement, la non-participation au progrès collectif. Comment exiger d'un individu mis au ban de la société, sans droits, sans responsabilités et sans dignité, qu'il ait une conscience et un engagement pour un principe dont il est la preuve vivante de son contraire ? Comment le persuader d'agir comme un citoyen à *part entière* — en participant à des

L'ÉGALITÉ DES CHANCES : LE POINT DE VUE D'ISRAËL

Les ordinateurs et l'équipement technologique transformant progressivement la salle de classe en véritable laboratoire de l'école, l'éducation est de plus en plus coûteuse. L'écart entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, entre le monde riche, industrialisé, et les pays en développement, est de nature à accroître et à exacerber le cercle vicieux de pauvreté-ignorance-pauvreté. C'est pourquoi, l'une des premières idées qui doit s'inscrire dans les esprits est que les pays en développement, qui placent l'éducation au rang d'objectif prioritaire à tous les autres

et accroissent les budgets consacrés à l'éducation en puisant dans les autres ressources — surtout et en premier lieu celles de l'armement — ont besoin de l'appui, et méritent toutes les formes de soutien, du monde industrialisé. Assurément, l'éducation est le grand facteur d'égalisation, affirme le délégué d'Israël, non seulement entre les nations, mais en premier lieu à l'intérieur des sociétés, car si les enseignants et les formateurs modifient la mentalité de leurs apprenants, ils transforment aussi celle de la société dans laquelle ils vivent.

élections démocratiques, par exemple — lorsqu'il est en réalité devenu un citoyen *entièrement à part* et l'expression d'une contradiction de cette démocratie ? Exclue de la *res publica*, de la chose publique, par quelle potion miracle pourrait-on l'amener à accepter vertueusement les différences alors que c'est sa différence propre qui l'expose à être broyé par la machine de la production ?

Certains éléments de l'enquête menée par le BIE posent avec insistance

l'éradication de l'analphabétisme, telle qu'ardemment promue en 1990 lors de la Conférence de Jomtien sur l'éducation pour tous. La Déclaration de cette conférence, évoquée par les ministres de l'éducation à la quarante-quatrième session de la CIE, reste une priorité pour le développement dans beaucoup de pays. À l'évidence, former à la paix, aux droits de l'homme, à la démocratie et aux libertés fondamentales présuppose une volonté politique, avec l'engagement et la responsabilité

L'ÉGALITÉ DES CHANCES : LE POINT DE VUE DE LA FINLANDE

Très souvent, et en particulier dans les pays industrialisés, l'attention a été portée sur l'acquisition des savoirs comme force de production. Moins d'attention a été accordée en revanche au fait que la société d'information allait modifier de manière conséquente la division dominante du pouvoir. La connaissance est la plus démocratique et, en allant plus loin, la plus fluctuante des sources de pouvoir pour tous les citoyens. Pourtant, le fossé entre les peu instruits et les bien instruits est encore plus

large que celui qui sépare les riches et les pauvres. C'est pourquoi la lutte pour le pouvoir qui prévaut désormais va s'exercer de plus en plus en termes de distribution des savoirs et de qui aura accès à ces savoirs. Dans un futur proche, il faut envisager l'acquisition des connaissances, dans toutes les structures de la société, comme l'objectif central et à long terme, de la lutte contre la pauvreté dans le monde : on pourrait dire que « l'éducation fournit les armes pour les défenseurs du futur ».

Développement et culture de paix

de tous les acteurs de la société, et reste fortement subordonné au degré d'accès à l'éducation de base et à sa qualité, aux moyens humains et matériels que l'on voudra ou que l'on pourra accorder : la formation continue des formateurs, l'édition et la diffusion de matériels pédagogiques, la création d'espaces propices à l'éducation à la paix, l'information et la promotion des droits de l'homme dans toute leur dimension.

Les ministres de l'éducation sont sans équivoque sur l'importance qu'ils accordent à l'accès aux connaissances, et ils réaffirment que, sans conteste, l'éducation pour tous, le droit au développement, la liberté d'expression, de circulation, d'information, tous ces droits de l'homme précèdent, en même temps qu'ils le nourrissent, le contenu des objectifs d'une éducation à la compréhension internationale, à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie : faire passer dans les mœurs, et sans exclusive ces droits, pour faire régresser les disparités et les inégalités, et mettre un frein à la progression des intolérances est un postulat de taille pour l'éducation.

La Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social, proclamée par les Nations Unies en 1969, énonçait, déjà, dans son article premier :

Tous les peuples, tous les êtres humains, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, de nationalité, d'origine ethnique, de condition familiale ou sociale, ou de convictions politiques ou autres, ont le droit de vivre dignement et de jouir librement des fruits du progrès social, et doivent, pour leur part, contribuer à ce progrès.

Or, il faut convenir, font observer des délégués, que depuis, d'une région à une autre, le paupérisme, l'analphabétisme, le nationalisme et bien d'autres « ismes » constituent, en particulier dans leur interaction, un frein considérable à l'entente entre les communautés. Ils mettent en garde contre l'écart qui s'accroît entre nations riches et nations pauvres, disparité où l'échelle est de l'ordre non plus d'un microcosme, la société, mais du monde. Lorsqu'un délégué mentionnera les effets de l'endettement qui grèvent les budgets et affectent en premier lieu le secteur de l'éducation, un autre délégué suggérera que l'on ponctionne les budgets voués à l'armement au profit de l'éducation.

L'ÉDUCATION POUR TOUS : LE POINT DE VUE DE LA THAÏLANDE

La Thaïlande, qui en 1990 a accueilli la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien, rappelle sa profonde conviction que l'éducation est la clé du développement. Son engagement se manifeste par la mise en œuvre d'une éducation de base pour

tous. Se référant plus spécifiquement à l'article 10 de la Déclaration de Jomtien, le délégué précise qu'il faut que la convergence de tous les besoins de l'éducation de base constitue une responsabilité humaine, commune et universelle.

De la rhétorique à la pratique, pour une paix appliquée

Les obstacles et les freins à la paix

James Grant, Directeur général de l'UNICEF, rappellera aux participants à la quarante-quatrième session de la Conférence internationale de l'éducation, avec la conviction qui l'aura caractérisé tout au long de sa carrière au service des enfants du monde, que, aujourd'hui encore, si près d'un cinquième de la population mondiale — plus d'un milliard de personnes — est analphabète, deux tiers sont des femmes et près de 130 millions d'enfants d'âge scolaire ne vont pas à l'école, dont les deux tiers sont des filles. Il posera, dans ce sens, l'alphabétisation pour tous et la scolarisation du plus grand nombre d'enfants comme la priorité d'action en faveur

de l'éducation pour la compréhension mutuelle et la tolérance.

Les obstacles à l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie trouvent aussi leurs racines dans l'épistémologie, dans le maniement de concepts tels que la « compréhension internationale », la « coopération internationale », la « paix internationale » ; 90 % des réponses à l'enquête du BIE insistent sur la nécessité de mettre en bouture les germes de paix d'abord à l'intérieur, c'est-à-dire à l'échelle locale. La difficulté de passer du plan théorique à la pratique de l'éducation pour la compréhension internationale est franchement reconnue, exprimée. Si le concept de paix n'est plus posé comme une simple absence de conflits, ou de guerres, l'obstacle à vaincre est la dif-

AN 2000, UN CADRE POUR APPRENDRE : AU CANADA

La révision du système éducatif de la Colombie britannique a apporté des changements de premier ordre aux politiques et aux orientations du Ministère de l'éducation. Une nouvelle philosophie y est marquée par le plan « An 2000, un cadre pour apprendre ». Au départ, un sondage effectué (1990) au bénéfice des établissements d'enseignement secondaire a révélé que 92 % des élèves considéraient que l'école doit apporter un enseignement dans le domaine des responsabilités sociales, de la tolérance et du respect des autres ; la moitié d'entre eux a estimé que l'école était apte à dispenser ces matières ; 70 % ont décidé qu'il fallait introduire dans les programmes des sujets tels que l'environnement, notamment sur la déforestation, le traitement des déchets industriels et le réchauffement de la Terre. Les résultats de cette importante consultation des apprenants ont permis au Ministère d'effectuer des chan-

gements conséquents dans les programmes. L'un des plus significatifs est la mise en place d'une politique des droits de l'homme avec, à l'appui, la conception du matériel didactique nécessaire. Les nouveaux programmes mettent l'accent sur la promotion du pluriculturalisme et de l'antiracisme, l'équité selon le principe de l'égalité des sexes, le droit à l'éducation pour les peuples autochtones. D'autres objectifs appartenant au domaine des sciences sociales sont poursuivis dans ce secteur et concernent davantage le niveau universitaire. La loi 12, dite « Curriculum », traite de la Charte canadienne des droits et des libertés, et d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme. Le Ministère et le Conseil des droits de l'homme de la Colombie britannique ont conçu des unités de valeur en sciences sociales et des cours de droit qui associent théories et exercices pratiques à partir d'études de cas.

PHOTO : UNICEF/93-1704/Roger Lemoyne



Il revient au maître de transmettre à l'élève ce que l'humanité a appris sur elle-même et sur la nature

ficulté de parvenir à mettre en application ce qui relève d'une aspiration, d'un idéal, voire d'une belle rhétorique qui commence à ne plus avoir d'âge : « Comment réaliser la paix internationale par l'éducation, à tous les niveaux ? » La formation des formateurs et l'élaboration de matériels pédagogiques apportent les premières réponses à cette question. Cependant, d'autres espaces que les seuls établissements scolaires peuvent s'ouvrir à l'éducation à la paix, par l'apprentissage précoce des droits de l'homme et des valeurs démocratiques.

La formation continue des formateurs

« Tous les grands penseurs classiques qui se sont penchés sur le problème de l'éducation l'ont dit et répété. Il revient au maître de transmettre à l'élève ce que l'humanité a appris sur elle-même et sur la nature, tout ce qu'elle a créé et inventé d'essentiel. » Ainsi s'exprime la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle. S'éloignant pour un temps du monde de la philosophie, des éléments de l'en-

De la rhétorique à la pratique, pour une paix appliquée

quête du BIE soulignent que les pouvoirs publics sont conscients du fait que cette éducation reste fortement subordonnée à la qualité et aux aptitudes de ceux dont le rôle est de former aux valeurs. Certes, la matière est là, mais comment la transmettre, l'enseigner pour permettre une acquisition réelle de ce savoir ? Des centres de formation spécialisés dans l'éducation aux droits de l'homme ont élaboré des pédagogies spécifiques. Les formateurs expérimentent en atelier

des méthodes novatrices. De retour dans leur classe, leur amphithéâtre, leur laboratoire ou dans leur atelier, ils sont en mesure d'appliquer ce qui souvent, avant cette formation, faisait figure de langage de « Martiens ». On porte une attention accrue à la formation des enseignants à l'éducation aux droits de l'homme, qui permet, par des pédagogies appropriées, de communiquer aux apprenants la soif d'apprendre et le goût de l'acquisition des savoirs.

LA FORMATION DES FORMATEURS : EN SUISSE

La nécessité de promouvoir l'enseignement des droits de l'homme et de la paix par des moyens pédagogiques nouveaux préoccupe l'École instrument de paix (EIP) depuis sa création, en 1967. Bien sûr, il y a eu la grande innovation, en 1978, de faire traduire en langage simplifié le texte intégral de la Déclaration universelle des droits de l'homme par une équipe pluridisciplinaire de l'Université de Genève : pédagogues, psychologues, linguistes et juristes. Cependant, la rendre accessible à tout un chacun ne s'avérait pas suffisant pour installer solidement ses principes. La formation des formateurs constituant l'une des priorités, l'EIP crée alors en 1983, dans la Genève internationale (ainsi appelée parce qu'elle a accueilli, en 1920, le Siège de l'ancêtre des Nations Unies, la Société des Nations [SDN], et que, depuis lors, de nombreuses organisations y ont le leur), le Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix, le CIFEDHOP.

Chaque année, depuis sa création, le CIFEDHOP, avec le soutien des autorités suisses, du Centre des droits de l'homme des Nations Unies, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, et en collaboration avec des syndicats et des ONG, organise

une session internationale de formation des formateurs. Les participants viennent du monde entier. Ils enseignent dans les écoles primaires, secondaires et professionnelles, sont éducateurs spécialisés, animateurs culturels, travailleurs sociaux et universitaires. Touchant tous les secteurs de l'éducation formelle, les sessions s'articulent autour de deux axes : des tables rondes thématiques qui permettent l'échange d'informations sur les contenus et les méthodes pratiqués dans les pays, et nourrissent des débats sur les tendances de l'éducation et sur les grands enjeux des sociétés ; des ateliers pédagogiques — en trois sections linguistiques, anglais, français, espagnol — initient les participants à la terminologie des instruments juridiques internationaux, élaborent et mettent en pratique des méthodes de pédagogies actives en relation avec le milieu socioculturel qui les concerne. L'équipe pédagogique du Centre, composée de formateurs et de chercheurs spécialisés dans l'éducation aux droits de l'homme et à la paix, est pluriculturelle, ce qui favorise le transfert de leurs connaissances. À l'issue des sessions, le caractère de transférabilité des activités qui génèrent des résultats positifs stimule les éducateurs pour la mise en place de réseaux d'échange d'expériences.

SESSIONS RÉGIONALES DE FORMATION : EN GUINÉE, AU TOGO ET AU NIGER

Les Ministères de l'éducation de la Guinée, du Togo et du Niger ont demandé au CIFEDHOP (voir page 31) d'organiser une session de formation dans leur pays. Il faut rappeler que les Recommandations du Congrès international sur l'enseignement, l'information et la documentation en matière de droits de l'homme, organisé par l'UNESCO en 1987 à Malte, soulignaient le devoir des États de promouvoir l'éducation aux droits de l'homme de leurs citoyens et la nécessité de les enseigner à tous les niveaux scolaires, au même titre que les autres disciplines. Cette volonté est aussi traduite dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples⁵, que les

États membres de l'OUA ont adoptée en 1981. Conscients que reconnaître à un individu des droits et des responsabilités ne suffit pas, les Ministères de l'éducation de ces trois pays ont fait former des enseignants pour qu'ils soient en mesure de former à leur tour aux droits de l'homme et à la paix. Les sessions régionales, outre l'acquisition des termes et concepts contenus dans les principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, étudient par une approche comparée le système international et les systèmes régionaux. À ce jour, près de sept cents enseignants ont été formés aux méthodes actives qui allient pédagogie et droit international.

La démocratie initiale à l'école

Des mesures institutionnelles ont été prises. De plus en plus, les ministères laissent aux collectivités locales (municipalités, communes), et à leurs établissements scolaires, la responsabilité de définir et de planifier les modalités de la mise en œuvre des objectifs nationaux. Les enseignants se voient accorder ainsi une liberté élargie pour exercer leur fonction. Cette tendance à l'autonomie de l'établissement scolaire le démocratise. Et, dans ce nouvel aménagement, confiance, partage des responsabilités (en veillant à ce que la responsabilité collective ne dilue pas la responsabilité individuelle) transforment l'espace de l'éducation formelle en laboratoire pour la paix. « Démocratiser l'école » ou « la salle de classe » sont des mots qui reviennent dans maints éléments de l'enquête du BIE. L'expérience de l'élaboration

des règlements intérieurs par les élèves eux-mêmes place directement les jeunes devant leurs responsabilités, provoque chez eux un sentiment d'implication réelle dans les enjeux de la classe (et de l'école), dans la mesure où ils y participent activement. On constate que les règlements conçus, discutés, commentés par les élèves sont observés et respectés par ces mêmes élèves. De telles expériences conduisent à l'autodiscipline, à l'autogestion et au respect de la chose collective. L'ombre de l'enseignant répressif, de ce fait, s'estompe et laisse la place à une autonomie de l'élève qui le stimule dans la quête des savoirs cognitifs, affectifs et comportementaux.

Certains pays rapportent que les résultats évalués à ce jour sont probants : l'apprentissage dans toutes les disciplines se fait dans un climat nourri par la pratique des responsabilités et le respect des droits de tous. Le processus d'élaboration de ces règlements scolaires, reposant principalement sur la

De la rhétorique à la pratique, pour une paix appliquée

DÉCOUVRONS LES DROITS DE L'ENFANT : EN BELGIQUE

Dans sa réponse au questionnaire du BIE, la Belgique signale une expérience de l'équipe pédagogique de la section nationale belge de l'Association mondiale pour l'école instrument de paix : la réalisation d'une bande dessinée et d'un dossier péda-

gogique, Découvrons la Convention des droits de l'enfant⁶. Ce dossier, construit en cinq parties essentielles pour permettre à l'enseignant de cheminer avec les enfants sans brûler d'étapes, est un outil pour le préscolaire, le primaire et le secondaire.

pratique du consensus, permet les réajustements nécessaires et rompt les élèves à l'exercice de la démocratie. Cet exercice est renforcé, dans sa nature, par des cas d'espèces où l'on procède à l'élection de gouvernements d'élèves. Élections, élaboration de textes de lois intérieures à la salle de

classe ou à l'établissement scolaire — tout en veillant à leur compatibilité avec le monde extérieur —, débats sur les problèmes qui surgissent, médiation en cas de conflits ouverts et anticipation de ceux qui pourraient surgir, cette démocratie initiale prépare, par la pratique, les élèves à

**Élection d'un
gouvernement
d'élèves**



GOUVERNEMENTS D'ÉLÈVES : AU COSTA RICA

Les écoles du Costa Rica procèdent chaque année à l'élection d'un Gouvernement d'élèves. La procédure est semblable à celle des élections nationales : nomination d'un tribunal d'élections, débats, vote secret, etc. Cette

formule familiarise les enfants avec le fonctionnement de l'un des outils de la démocratie : faire entendre la voix du plus grand nombre et assurer une représentation équilibrée de toutes les sensibilités.

l'exercice de la démocratie plus complexe qui les attend dès la sortie de l'espace-école. Des enseignants affirment être plus disponibles mentalement pour dispenser leur instruction dès lors qu'ils sont en partie soulagés du poids que leur impose l'exercice de la discipline, et disent pouvoir établir une meilleure communication avec leurs élèves.

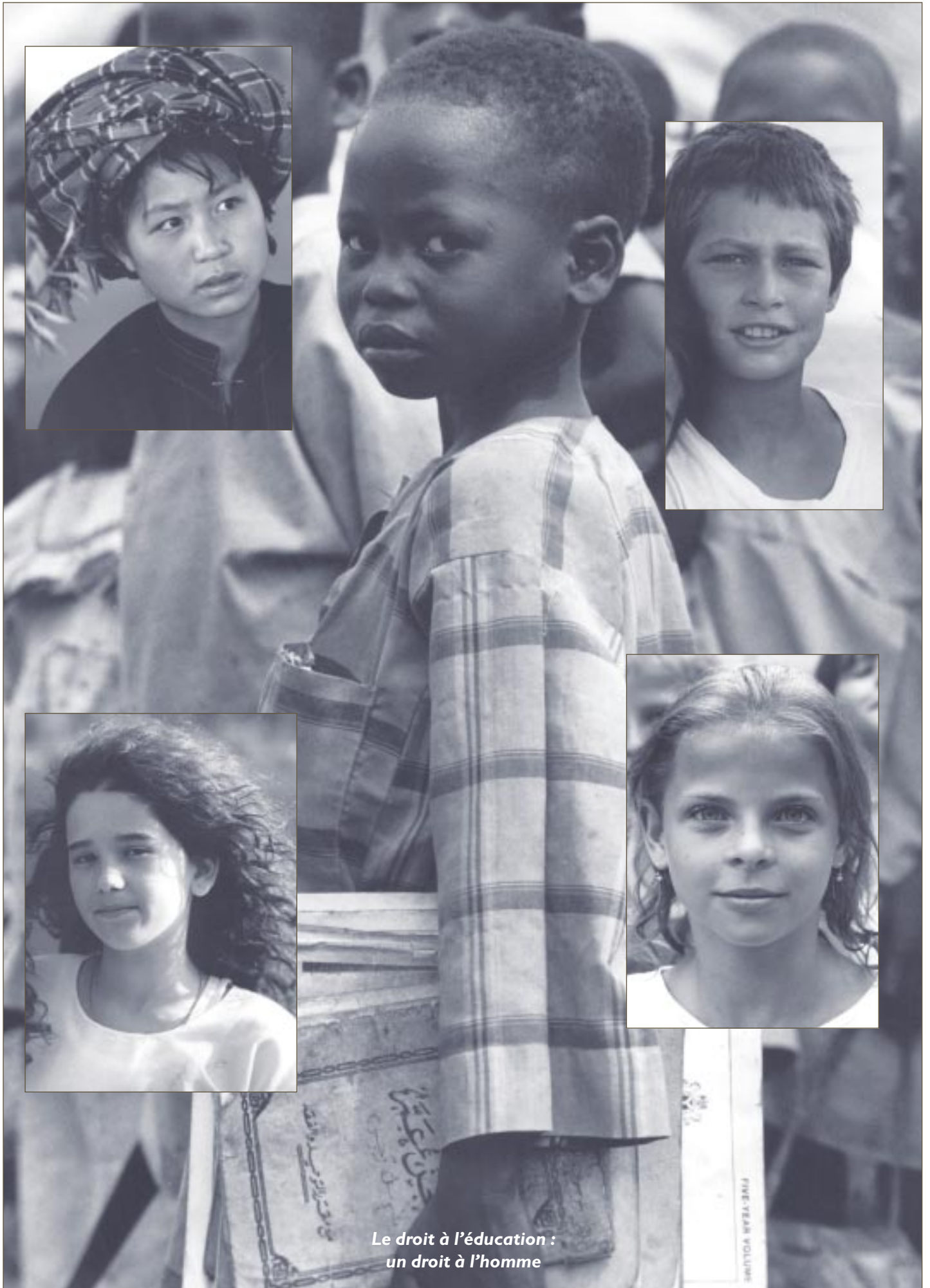
Éduquer à s'informer et à informer

Pour les petits et pour les grands, pour les enfants comme pour les adultes, sur les bancs de l'école ou dans la vie active, l'information tient un rôle important. Face à la somme considérable d'informations que les nouvelles technologies permettent de consommer, savoir discerner, analyser et évaluer plus loin que l'événementiel n'est pas inné. Éduquer à s'informer et à forger sa propre opinion pour un savoir-penser et pour un savoir-être doit être entrepris le plus tôt possible. Des expériences de création et de gestion de journaux, véritables organes de presse scolaire, à l'instar des règlements évoqués plus haut, ou encore la réalisation de films documentaires dont les élèves pensent et écrivent les scénarios, tournent les images et montent les sujets éduquent les jeunes à la démocratie. On apprend à décrypter les informa-

tions recueillies en vrac et à les diffuser en des termes conformes à l'éthique recommandée par les principes humanistes des droits de l'homme. Pour les enseignants, ces activités sont propices à mettre en lumière l'interdépendance des phénomènes et des situations parfois critiques, et à faire appréhender un monde que l'on ne peut plus penser de manière fragmentée mais comme un tout aux innombrables composantes. Le Cadre d'action intégré, dans son chapitre sur l'« Articulation entre le secteur éducatif et les autres agents de socialisation », met en exergue la formation indispensable des enseignants à l'analyse et à l'utilisation critique des médias pour qu'ils soient en mesure de tirer profit des informations ou des images reçues, et de développer chez les jeunes la capacité d'une lecture critique ou de sélectionner les programmes, « en évitant les productions qui incitent à la haine, à la violence, à la cruauté et au mépris de la dignité humaine »⁷.

Les matériels pédagogiques, des outils pour la paix

Si personne aujourd'hui ne nie ou ne conteste les valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des instruments normatifs relatifs aux droits de l'homme dans l'exercice de la paix civile et de la paix entre les États,



*Le droit à l'éducation :
un droit à l'homme*

De la rhétorique à la pratique, pour une paix appliquée

il faut reconnaître que ces textes, élaborés et rédigés dans un langage juridique, peuvent refroidir l'ardeur à former à la compréhension internationale. L'un des premiers écueils que rencontre l'enseignant ou le formateur réside en la difficulté d'aborder les textes internationaux — pactes, conventions, recommandations —, rédigés dans une terminologie particulière, et tient à la nécessité de les interpréter, de connaître leur champ d'application et de mesurer leurs limites. Des obstacles proviennent parfois de codes d'interprétation culturels différents. Plusieurs ministres et observateurs, ainsi que des ONG présentes à la CIE, signalent la publication de recueils de base qui expliquent dans un langage simple la nature de ces textes, le processus de leur élaboration, leur caractère d'obligation ou de non-obligation, leur portée, leurs limites⁸.

Les chercheurs en sciences de l'éducation, à travers un réseau d'ONG spécialisées, ont conçu des manuels de méthodologie pour guider les pédagogues dans leur tâche d'éducateurs à la paix. Des ministères envisagent de faire débloquent des budgets conséquents pour que le bénéfice de cette formation aille au plus grand nombre. Plus spécifiquement dans le domaine des sciences juridiques, les Conventions, les Pactes, les

Recommandations ou Déclarations des Nations Unies et des institutions spécialisées sont étudiés dans certaines facultés de droit. Centres de références, banques de données, publications de matériels didactiques spécialisés fleurissent et renforcent l'efficacité des formations.

Des espaces pour l'éducation à la paix

L'enquête du BIE indique que, dans un certain nombre de pays, l'éducation aux droits de l'homme, à la paix, à la démocratie et aux libertés fondamentales est (ou était encore récemment) principalement dispensée à la discrétion des enseignants, à travers les programmes d'instruction civique ou religieuse, le sport, les voyages organisés, des activités extrascolaires et les correspondances scolaires. Il est vrai que des programmes surchargés peuvent freiner l'élan et l'enthousiasme des enseignants. La refonte entière d'un grand nombre d'entre eux offrirait le bénéfice de grilles rééquilibrées qui feraient une place à des modules d'enseignement tels que la « démocratie » et les « libertés fondamentales ». De plus en plus, l'introduction de l'éducation à la compréhension internationale dans les programmes

CLUB DES DROITS DE L'ENFANT : AU SÉNÉGAL

L'école de Ndatte Yalla de Saint-Louis a ouvert un club des droits de l'enfant, dont le but est de diffuser tous les droits de l'homme et de les rendre concrets dans la vie quotidienne. Le jeu de la ronde des enfants et le jeu du baobab favorisent la mise en valeur des droits et des responsa-

bilités, stigmatisent les formes de violation, fustigent le racisme et exhortent à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ces activités sont enrichies par la correspondance interscolaire, la caisse de solidarité et la bibliothèque scolaire.

De la rhétorique à la pratique, pour une paix appliquée

UNE ÉCOLE DE LANGUE COMMUNE : EN FINLANDE ET EN SUÈDE

Lancé en 1987, ce projet a pour vocation la promotion d'un bilinguisme authentique — finnois et suédois — qui permette la consolidation des liens d'amitié et de coopération, le respect mutuel des réalisations culturelles de chacun des deux pays et une responsabilité commune face aux questions de l'environnement. Cet enseignement s'adresse aux enfants en âge de scolarisation

obligatoire. On leur enseigne la langue de leur voisin, en particulier par des tandems formés d'un élève de langue finnoise et d'un élève de langue suédoise. Selon les enseignants, les élèves progressent à travers cet échange vers un véritable bilinguisme et une compréhension de la culture de l'autre faisant ainsi d'une frontière entre deux pays une ressource.

nationaux, comme discipline à part entière — n'est-ce pas le cas de la philosophie, de l'histoire, de l'économie et de la géographie, ou encore des langues étrangères ? —, est envisagée. Actuellement, des écoles normales, des instituts de formation professionnelle, des facultés des sciences de l'éducation ou des sciences humaines aménagent dans leurs programmes l'étude des droits de l'homme comme discipline distincte. Le récent avènement des chaires UNESCO offre, à cet égard, la possibilité d'espaces destinés, par vocation, à la recherche, sans laquelle la nouvelle science de la paix ne resterait qu'une connaissance intuitive.

L'analyse des réponses à l'enquête du BIE atteste une tendance dominante à la réconciliation de deux entités : l'éducation formelle et l'édu-

cation non formelle. Des États précisent que l'éducation formelle et ses programmes ne peuvent suffire à former les jeunes à la compréhension entre les peuples. Ils disent l'urgence qu'il y a à faire en sorte que l'éducation à la paix s'approprie tous les espaces de l'organisation sociale où la collectivité prédomine.

On requiert des syndicats professionnels et des partis politiques, notamment, qu'ils introduisent dans la formation politique et corporative de leurs militants des éléments de textes relatifs aux libertés fondamentales. La formation à la résolution non violente des conflits est souhaitée, elle aussi, pour les forces de police, chargées de veiller à la sécurité des citoyens, et que l'on appelle encore dans certains pays « les gardiens de la paix ».

CINGHALAIS, TAMOUL ET ANGLAIS : AU SRI LANKA

Un programme trilingue enseigne le tamoul aux élèves cinghalais et le cinghalais aux élèves tamouls. Cinghalais et tamoul sont les langues officielles du Sri Lanka. L'anglais, quant à lui, est une matière à option proposée en quatrième et cinquième année d'études, et devient obli-

gatoire de la sixième à la dixième année. Selon celle des deux langues officielles que l'élève aura choisie, il passera, au terme de sa onzième année d'études, les épreuves de l'Ordinary Level Examination, en cinghalais ou en tamoul : c'est cet examen qui lui donnera accès à l'enseignement supérieur.



Le droit à l'éducation : un droit de l'homme

Dans des pays où la religion occupe, dans la culture, une place prépondérante, des études théologiques et anthropologiques comparées, des recherches interdisciplinaires sont menées pour répertorier des principes communs aux croyances du monde afin que l'époque des guerres dites « de religion », et qui strient l'histoire des hommes, devienne une ère révolue. Des exemples qu'offrent les Rapports nationaux éclairent également les affinités de buts qui favorisent, à travers des programmes d'éducation éthique ou religieuse, la promotion d'une compréhension retrouvée entre les hommes. Certains cours d'instruction religieuse se proposent de former aux vertus des droits de l'homme, en joignant à un langage parfois millénaire (comme celui de la « paix intérieure ») la terminologie des instruments universels des Nations Unies. Des cours mettent en relation des préceptes religieux et des articles de la Déclaration des droits de l'homme, de la Convention relative aux droits de l'enfant ou d'autres textes normatifs : la tolérance/*accepter la croyance de l'autre* ; le respect de toute vie humaine/*ne pas tuer ou porter atteinte à l'intégrité physique et morale de l'autre* ; partage et équité/*l'aumône ou le don du cœur-charité* ; la sincérité/*reconnaître son tort* ; la compréhension/*le pardon*.

Mais, avant d'aller à l'école, d'adhérer au syndicat, de fréquenter la rue ou un lieu de travail, il aura souvent fallu passer par la maison, par la famille. Cet espace-là, les penseurs de l'éducation le savent incontournable. Le rôle de la structure familiale et la responsabilité des parents, il faut le répéter, n'échappent pas aux préoccupations des décideurs. Dans ce sens,

une attention particulière est accordée, dans certains pays, à l'éducation parentale, et plus particulièrement à celle des femmes, du fait de leur importante implication dans l'éducation des enfants et dans le développement des structures familiales. La récente Conférence mondiale des Nations Unies, qui s'est tenue à Pékin en 1995, s'est penchée sur le nonaccès des femmes à l'éducation de base comme faisant partie de la panoplie de discriminations dont elles sont trop souvent encore les victimes. Chacun sait qu'une certaine forme d'ignorance conduit inévitablement à ne pas avoir connaissance de ses droits les plus élémentaires et, par suite, à ne pas pouvoir les faire respecter. Pour les femmes, ce déni du droit à l'éducation provoque des réactions en chaîne : l'exclusion du monde du travail rémunéré et une insuffisance de ressources lorsqu'elles assument seules la charge de subvenir aux besoins vitaux d'une famille ; la mise à l'écart de la prise de décisions dans les affaires publiques ; et même, quelquefois, une communication malaisée avec leurs propres enfants lorsqu'elles parviennent malgré tout à les faire scolariser. La Conférence de Pékin a posé l'éducation des femmes comme la priorité des priorités.

Les langues pour apprendre à dialoguer

La valorisation des véhicules de la culture, comme le recours aux langues maternelles pour l'apprentissage des acquisitions de base, est entreprise dans certaines régions où le paysage humain témoigne d'une multitude de microcultures. Les premières évaluations

De la rhétorique à la pratique, pour une paix appliquée

L'ÉCOLE POUR LA VIE : EN BOLIVIE

Ce nom d'« École pour la vie », riche en symboles, abrite un programme d'éducation interculturelle dont le truchement est le bilinguisme. Renforcer l'identité culturelle du pays, tout en préservant les langues autochtones, et encourager la participation des groupes ethniques à la vie et au développement du pays sont les buts du programme « Escuela para la vida ». Ce projet pilote concerne les élèves des écoles maternelles et ceux du primaire. Inspiré par la volonté gouver-

nementale de faire bénéficier toute la population de l'éducation de base, l'objectif global du programme est d'engendrer un système d'éducation participative pour le développement communautaire. Le programme a connu un succès important auprès de la population guaranie grâce à la participation d'Asemblea d'El Pueblo Guarani (APG), qui, à toutes les phases du projet, a permis que soit maintenue la liaison indispensable entre les communautés guaranies et l'État.

tions de telles expériences laissent entrevoir une certaine cohérence dans le processus éducatif et l'affermissement d'une harmonie nationale du fait que les identités, à travers la prise en compte des différences linguistiques, sont respectées.

Les « faits divers » de l'histoire ont parfois provoqué l'implantation de peuples, parlant une langue commune, de part et d'autre des frontières séparant plusieurs pays. La volonté de se rapprocher par la culture incite parfois les États à aller plus loin que le seul souci de cohésion nationale : ils ouvrent alors des écoles de langues transfrontalières et, parfois, des écoles de langues communes, qui contribuent à resserrer les liens entre pays voisins.

Nombreux sont les programmes qui font bonne place aux langues autres que maternelles. Elles sont de moins en moins proposées comme langues étrangères, mais plutôt comme « secondes » ou « troisièmes »... langues. Les méthodes par lesquelles on les enseigne accusent, elles aussi, une progression. On ne se contente plus de faire acquérir la grammaire et le vocabulaire. La linguistique se met au service de la compréhension en offrant l'accès à d'autres référents culturels. En pénétrant les nuances des cultures (par la littérature et l'histoire des civilisations, par exemple), on se porte au-delà des évidences. Surmonter les barrières linguistiques aide à effacer le « soliloque culturel », le « parler à seul », et provoque le « parler à plusieurs ». La conversation

ARCS-EN-CIEL DANS LE YUKON : AU CANADA

Dans la province du Yukon, seize étudiants ont écrit ensemble une pièce de théâtre qu'ils ont intitulée « Arcs-en-ciel » (*Rainbows*). Ce projet d'écriture à « plusieurs mains » — chaque étudiant en a écrit une partie — exprime les aspects diversifiés d'une société plu-

riculturelle. Pour éviter l'intervention des stéréotypes « raciaux », les étudiants ont utilisé, dans la mise en scène, les couleurs de l'arc-en-ciel. À présent, ils voyagent et présentent la pièce dans les écoles de la région du Yukon.

entre les peuples s'engage aussi par un apprentissage des secondes langues dès l'école primaire, apprentissage qui se renforce au fur et à mesure de la vie d'études. Le développement de l'acquisition des

langues favorise aussi l'insertion dans le monde du travail et de la production, nationale et transnationale.

L'éducation interculturelle

La citoyenneté planétaire par l'éducation interculturelle est l'un des piliers éducatifs du réseau international des Écoles associées de l'UNESCO, qui vient de célébrer ses quarante ans d'existence. Le nombre grandissant d'écoles à travers le monde qui rejoignent ce réseau (il en compte près de trois mille dans une centaine de pays) forme un terroir privilégié pour l'expérimentation de projets pilotes novateurs dans le domaine de l'éducation à la compréhension internationale ; presque tous les pays, y compris ceux qui traversent des périodes de transition complexe, expriment leur adhésion à ce réseau et demandent son renforcement, en particulier pour l'élaboration des programmes scolaires, des méthodes d'enseignement, des manuels et aussi pour la formation des enseignants. La confrontation des réalités, des expériences, des obstacles rencontrés et de la manière de les résoudre, les questions environnementales comme le réchauffement de la planète, la déforestation excessive, la pollution des fonds marins et le pillage de la faune et de la flore, autant de nouvelles disciplines qui servent de points de rencontre, d'échange, et rendent active l'interculturalité des Écoles associées.

« Les voyages forment la jeunesse », dit-on. Ce précepte est repris en compte dans une optique de pédagogie réelle. La mobilité du corps peut entraîner celle de l'esprit. C'est pourquoi les voyages

*L'école
pour la vie...*



De la rhétorique à la pratique, pour une paix appliquée

THÉÂTRE DE LA PAIX KUKATONON : AU LIBÉRIA

En 1992, les enfants de Monrovia, membres du Théâtre de la paix Kukatonon, présentent leurs chansons et leurs danses. À travers l'art dramatique, les ateliers de formation aux techniques du règlement pacifique des conflits se développent. Les ateliers utilisent le jeu de rôle, grâce auquel, tour à tour, ils défendent ou ne respectent pas certains droits de l'homme.

L'écoute active des uns et des autres ainsi que des exercices de réconciliation pour encourager les enfants à s'entr'éduquer sont pratiqués. Cette éducation au règlement des conflits, à travers les spectacles vivants, a retenu l'attention du Ministère de l'éducation qui envisage de faire entrer les activités du projet dans l'ensemble du système scolaire.

organisés dans le cadre des cursus scolaires font partie des méthodes auxquelles les enseignants ont de plus en plus recours. La découverte d'une autre sphère que la localité dont ils sont originaires accélère chez les élèves le passage du cognitif à l'affectif, et le séjour dans un pays autre que le leur permet souvent de mettre en accord avec la réalité ce qu'ils ont appris dans les livres ou en salle de classe.

La correspondance précède les voyages ou les suit. Dans de nombreux pays, la pratique de la correspondance scolaire favorise les rapports de proximité dès le plus jeune âge. L'évaluation de son impact sur l'éducation à vocation internationale montre qu'elle reste un moyen pour les élèves de rendre

concrètes des valeurs comme l'amitié, la fraternité et la solidarité, de même qu'elle leur apprend à développer et à approfondir les rapports humains par le suivi des relations.

L'éducation à l'environnement

Il y a longtemps que la science, et à diverses époques, a fait savoir que la Terre participait d'un grand ensemble, que le poète, lui, chante sous le nom d'*Univers*. Alors que naît un nouveau millénaire, les préoccupations environnementales d'aujourd'hui, qui ont leur place dans le Programme de

CIRQUE DE LA PAIX : AU MOZAMBIQUE

En collaboration avec les collectivités locales, les ONG, les groupes confessionnels et les médias, une troupe itinérante, formée d'une douzaine d'artistes et d'éducateurs professionnels, a été créée. Les formateurs font appel au théâtre, aux arts plastiques, à la danse, aux marionnettes et au journalisme-radio pour aider les jeunes à panser deux décennies de guerre. Le nom du site, « Circo da paz » (Cirque de la paix), a été choisi parce qu'il symboli-

se, par sa forme circulaire, la structure communautaire, et qu'il utilise les forces et les talents de tous les membres pour créer une production locale. Diverses activités présentent des techniques de règlement des conflits, insistent sur des notions fondamentales, telles que la tolérance, la confiance en soi et la non-violence. Cette formation des jeunes dure deux mois, au terme desquels le cirque reprend le chemin de la paix et rejoint un autre site.

PHOTO : UNICEF/Francene Keery



**L'école
dans la rue...**

L'ÉCOLE DANS LA RUE : À LA JAMAÏQUE

Le Kingstown Half-Way-Tree Programme est un projet d'insertion des enfants — de trois à dix-huit ans — exclus du système scolaire formel et marginalisés dans la société. L'originalité de la démarche réside dans le fait que l'on va vers les enfants et que la prise en charge se fait sur le site même où ils vivent : la rue. Les éducateurs et les conseillers en éducation rencontrent les jeunes garçons sur leur territoire et y pratiquent leurs consultations. On se concerte sur la sélection des points qui doivent être abordés : par exemple, l'autoprotection face aux différents dangers et abus inhérents à la vie de la rue, la nutrition, l'amour et le respect des autres, comment exister dans son environnement. Par ailleurs, une fois par semaine, un programme sportif permet à ces jeunes de jouer au tennis de table, au football ou au basketball. La pratique régulière de ces sports col-

l'UNESCO (sciences exactes, sciences sociales, éducation), rendent, d'une certaine manière, palpable le concept d'universalité.

La Terre manifeste un équilibre sensible — physique, chimique et écologique — puisqu'elle peut abriter les différents mondes vivants. Par son ingéniosité cérébrale et sa capacité de concevoir des outils, par son langage articulé, l'homme est devenu une espèce dominante de la biosphère. Il a acquis la capacité de modifier l'environnement plus que tout autre organisme. La vision à court terme de l'homme a fait que ses besoins et, parfois, sa cupidité ont endommagé l'équilibre écologique. Dans certaines cultures, où l'homme est encore considéré comme faisant partie d'un tout, on enseigne dans les cours de sciences naturelles que la vie a pris ses origines et s'est épanouie sur cette planète grâce

lectifs les forme, tout en les distrayant, à un esprit de discipline et de coopération avec les autres, éloignant de leur mentalité l'hostilité souvent due aux conditions de vie précaires et à la situation d'insécurité qui sont les leurs. Les enfants acquièrent des capacités de survie et surtout une confiance en eux-mêmes qui favorisent à terme leur insertion ou leur réinsertion dans le système formel. Cette école qui s'installe dans la rue est, bien entendu, toujours précédée de tentatives d'intégration des enfants dans une structure formelle où ils pourraient recevoir les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul. Ce programme fait partie d'un ensemble beaucoup plus vaste de projets mis en place à la Jamaïque pour répondre aux échecs du système scolaire, dont les approches sont parfois trop formelles, et pour réconcilier un maximum de jeunes avec l'éducation et la société.

De la rhétorique à la pratique, pour une paix appliquée

DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ : EN ÉGYPTE

Dans les villages d'Atris et d'El-Katta, un projet de développement rural intégré répond aux besoins en acquisitions de base, telles que la lecture, l'écriture et l'arithmétique. À travers la pratique concrète de ces apprentissages dans la vie quotidienne, cette méthode active et participative facilite la

compréhension des questions de santé et le règlement des problèmes économiques qui se posent aux villages. Âgés de quinze à trente-cinq ans, les habitants restent en phase avec les priorités sociales et économiques de leur milieu et sont outillés, par l'éducation, pour conduire les actions les plus appropriées.

à son environnement. On rappelle aux élèves que l'homme est non pas le maître, mais seulement une partie de ce grand tout qu'est l'environnement. La coopération internationale, par cette approche du « global », doit permettre à l'homme de préserver les ressources de la planète. L'exemple de l'homme qui peut atteindre le sommet des montagnes, plonger dans la profondeur des mers, ou partir à la conquête d'autres planètes, mais dont la vie reste dépendante de l'environnement terrestre, permet aux élèves de comprendre la nécessité de travailler ensemble non seulement pour préserver la diversité et la richesse du patrimoine biologique, ou esthétique, mais pour la survie de l'humain.

L'éducation à l'environnement est le truchement par lequel les maîtres des régions les plus immédiatement sensibles aux effets de la

dégradation de l'écosystème enseignent la solidarité internationale et le partage équitable des ressources naturelles. Ailleurs, on se garde d'oublier que, la nature ne se satisfaisant pas de frontières, la déforestation due à l'abattage frénétique des arbres, et qui accélère la désertification, la pollution des océans par les déchets des industries et la disparition d'espèces végétales ou animales mettent en péril l'équilibre de toute la biosphère, et partant celui de l'humanité. Ces cours de *sciences de l'environnement* enseignent qu'il est indispensable de développer une éthique environnementale, une coopération internationale tangible, qui veillera non seulement à la répartition équitable des ressources, mais encore au respect de l'équilibre écologique, lequel concerne non pas un ou des pays, mais le monde désormais.

L'ALPHABÉTISATION EN LANGUES NATIONALES : AU BURKINA FASO

La prise en charge de l'alphabétisation en langues nationales, mais aussi la formation des adultes sont au cœur de la dynamique du Projet Haute-Volta, UNESCO. En effet, l'apprentissage à travers une langue que l'on ne connaît pas et dans laquelle on ne pense pas peut provoquer des ralentissements

dans l'assimilation des connaissances. Apprendre dans la langue communautaire, au contraire, en renforçant la confiance en soi, donne les résultats escomptés. Les programmes de ce projet concernent les populations âgées de quinze à cinquante ans, dont plus de 50 % sont des femmes.

Les disciplines artistiques, des stimuli pour créer en paix

Dans certains Rapports nationaux, l'art et ses nombreuses disciplines sont proposés pour libérer le potentiel de créativité qui sommeille en tout un chacun. Dans la mesure où il offre un espace de liberté, l'art peut forger un état d'esprit qui permette de faire les premiers pas vers l'apprentissage des libertés fondamentales. Les couleurs et les formes de l'art plastique, les sons de la musique, la gestuelle de l'art dramatique ou de la danse, pour ne retenir que ces expressions-là, ont de tout temps favorisé la rencontre d'in-

dividus que la différence de culture, de langue ou de mœurs prédisposait *a priori* à ne pas se comprendre. Il y a dans l'art une essence pacificatrice, et il est significatif de voir, à travers l'enquête du BIE, l'importance qui est de plus en plus accordée aux disciplines artistiques jugées autrefois secondaires. Des enseignants utilisent l'ouverture d'esprit qu'induit cette « liberté provisoire » par l'art pour introduire des concepts inhérents aux droits de l'homme. Il y a là un réservoir encore loin d'être épuisé ; parfois associé à la non-recherche du gain absolu, l'art peut aussi initier à l'éthique de l'engagement.

Pour libérer le potentiel de créativité qui sommeille en tout un chacun



La conquête de nouveaux espaces pour l'éducation à la paix

Des objectifs, des réalisations, des écueils, singuliers ou partagés, certes, mais qui n'ocultent en rien l'entente tacite que les ministres de l'éducation participant à la quarante-quatrième session de la Conférence internationale de l'éducation ont sur le contenu de l'éducation à vocation internationale : une telle discipline doit viser à développer l'autonomie de réflexion, le discernement et l'esprit critique, initier au désir d'agir, de réaliser et de se réaliser, susciter ou renforcer les aptitudes à toutes les expressions de la solidarité, telles que la transmission directe d'apprenant à apprenant, et le plaisir d'apprendre. Il n'y a pas d'âge pour

accéder à la compréhension de l'autre, et la salle de classe ou l'amphithéâtre ne sont plus les seuls espaces réservés à cette discipline. Éduquer à la maison, dans le contexte professionnel, dans la rue ou à distance, est le mot d'ordre qui se fait entendre. En somme, il s'agirait de parvenir à établir des relais entre les différents stades qui rythment le développement de l'individu.

La vision d'une éducation aux valeurs, qui ne connaîtrait aucune limitation dans le temps en s'insérant dans les différents espaces de socialisation, est la profonde tendance qui ressort des derniers travaux de la CIE : un processus éducatif continu, tout au

**« Nous, peuples
des Nations
Unies »**



PHOTO : UNICEF/90-0025/Ellen Tolmie



Honorer chaque anneau de la chaîne humaine, en lui restituant ses droits et ses responsabilités, c'est redire l'exigence de paix

long de l'existence, au cœur duquel l'alternance études-activités professionnelles pourra mener non seulement au développement intellectuel ininterrompu de la personne, en la maintenant dans la cohérence d'un penser et d'un agir toujours en relation, mais aussi au partage du temps de travail et des ressources pour une justice sociale qui sera bien plus qu'un vœu pieux. Il est vrai que le chemin risque d'être toujours à demi parcouru, si l'on ne veille à réduire les disparités, cette injustice sociale, véritable déni des droits de l'homme. Il s'agira de rechercher les petites paix (locales) pour réaliser la grande paix (internationale).

Enjeux déterminés, obstacles identifiés et nouvelles aspirations exprimées, il faudra forcer l'optimisme et s'appropriier les espaces qui s'ouvrent à cet enseignement continu. La palette d'actions éducatives, recueillies par le BIE et décrites dans cet ouvrage, montre que les expériences qui ont

obtenu des résultats positifs, s'inscrivant dans la durée, ont pris leur point d'appui sur les référents culturels des populations ciblées. Dans tout projet de développement, qu'il soit à petite ou à grande échelle, la prise en compte des dimensions de la culture et, par-dessus tout, la participation par laquelle le bénéficiaire du projet se fait penseur et acteur de sa propre évolution sont une véritable force motrice. Du nord au sud, d'est en ouest, culture, participation, coopération, développement et paix sont indissociables pour redonner de l'éclat à un humanisme universel, quelque peu à l'étroit dans cette impasse qu'est la crise des valeurs, quelque peu terni par les aléas d'une modernité dont on n'a pas toujours su maîtriser tous les effets.

Honorer chaque anneau de la chaîne humaine, en lui restituant ses droits et ses responsabilités, c'est redire l'exigence de paix. Les grandes idées, dans le domaine de la pensée, semblent parfois mettre un certain temps à s'inscrire dans le réel. C'est sans doute parce que, inévitablement, elles doivent se nourrir des événements et de toutes ces mutations qui ébranlent nos sociétés. Mais l'acuité des problèmes du monde ne permet pas aux responsables de l'éducation d'attendre, impassibles. Des conflits de tous ordres secouent la planète. Les régler passera par la réalisation de l'idéal de compréhension internationale que l'on ne devrait plus hésiter à appeler, à l'instar de l'application d'une théorie scientifique, « la paix appliquée ». De la rhétorique à la pratique, un défi pour l'éducation aux droits de l'homme et à la paix dans le monde que la quarante-quatrième session de la Conférence internationale de l'éducation a relevé.

Notes

1. Pour que soient modifiés les manuels scolaires, porteurs de préjugés, et que soient enseignés les droits de l'homme à l'école, Jacques Mühlethaler fonde en 1967 l'Association mondiale pour l'École instrument de paix (EIP). L'UNESCO lui décerne la médaille Comenius en 1993, pour son œuvre en faveur de l'éducation à la paix.
2. Statuts du Bureau international d'éducation, 25 juillet 1929.
3. Organisation des Nations Unies, *Formes contemporaines d'esclavage*, Nations Unies, 1992. (Fiche d'information, n° 14.)
4. Recommandation de 1974, chap. X, art. 45.
5. Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. L'idée de créer une Commission africaine des droits de l'homme est née en 1961, lors de la Conférence de Lagos (Nigéria) sur la primauté du droit. Le document final, appelé Actes de Lagos, peut être considéré comme le premier pas vers l'instrument régional qui sera signé, en juin 1981, à Nairobi (Kenya) par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement africains. La Charte est entrée en vigueur le 21 octobre 1986.
6. Collectif, *Découvrons les droits de l'enfant : dossier d'exploitation pédagogique*, réalisé par l'équipe pédagogique de l'EIP-Belgique, Éditions Labor, 1995.
7. Cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie, par. 32. UNESCO, Paris, 1995.
8. R. Gilliquet ; D. Casten ; F. Walthéry, *La convention des droits de l'enfant*, bande dessinée, Éditions Lombard, 1993, 64 p., ill. en coul.

Sources

Bureau international d'éducation. *World data on education/Datos mundiales de educación/Données mondiales sur l'éducation, 1993-1994.* Genève, UNESCO : BIE, 1996. [Banque de données présentée sur CD-ROM et formée de 98 rapports sur l'évolution de l'éducation soumis par les États membres de l'UNESCO à la 44^e session (1994) de la Conférence internationale de l'éducation, et de 12 rapports présentés à la 43^e session (1992) de cette Conférence.]

Cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie. Dans : UNESCO. Conférence générale, 28^e session, Paris, 1995. *Actes de la Conférence générale. Vol. I : Résolutions.* Paris, UNESCO, 1996, p. 65-80.

Delors, J. et al. *L'éducation : un trésor est caché dedans.* Rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle. Paris, UNESCO/Éditions Odile Jacob, 1996. 312 p.

Nations Unies. Centre pour les droits de l'homme, Genève. *Recueil d'instruments internationaux.* Vol. I (deux parties). Genève, New York, 1994. 976 p.

Pérez de Cuéllar, J. et al. *Notre diversité créatrice.* Rapport de la Commission Culture et développement. Paris, UNESCO, 1995. (Sous presse.)

UNESCO. Conférence générale, 28^e session, Paris, 1995. *Actes de la Conférence générale. Vol. I : Résolutions.* Paris, UNESCO, 1996. 156 p.

UNESCO. Conférence internationale de l'éducation, 44^e session. Genève, 3-8 octobre 1994. *Rapport final.* Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation, 1995. [Outre les textes du Projet de cadre d'action intégré, de la Déclaration de la 44^e session de la CIE et de la Résolution, on y trouvera, entre autres, les résumés des quatre grands débats, ceux des six tables rondes, ainsi que les textes des principaux discours prononcés à la Conférence.]



L'ÉDUCATION À LA COMPRÉHENSION INTERNATIONALE



BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION